

NON, TROIS FOIS NON À LA CONSTITUTION

Le Manifeste

Journal communiste

n°13 - mars 2005

LA TERRE
N'APPARTIEN
T QU'ÀUX
HOMMES

Un peu d'égalité
professionnelle

Page 7

Le NON



mobilisateur

LE MONDE
VA CHANGER
DE BASE

Venezuela par
Georges Labica

Page 10

ÉDITO

Le « si » donne le la, titrait le gratuit 20 Minutes avant le référendum en Espagne. Il faut mettre un bémol. Deux Espagnols sur trois n'ont pas voté pour la constitution européenne. C'est beaucoup dans un pays où l'Europe a été vécue comme un levier contre le franquisme et son héritage.

S'il est impossible de transposer à la France la situation de nos voisins ibériques, la question de l'abstention apparaît néanmoins comme un dénominateur commun et la clé du scrutin. Pour que le non l'emporte en France, il faut que l'abstention recule.

S'en tenir à l'explication de texte est nécessaire mais pas suffisant. Revendiquer une autre Europe, en peaufinant son argumentation est bien entendu excellent. À condition toutefois de ne pas oublier le maillon qui conduit de la réalité à l'utopie généreuse. On ne parle pas assez de l'Europe telle qu'elle est : une puissance impérialiste.

L'Europe est un bloc dominé par les États Unis, qui aspire néanmoins à partager avec eux le rôle

de gendarme du monde. (N'oublions pas qu'il y a deux ans, la majorité des gouvernants européens étaient pour la guerre en Irak.) Un bloc qui aux yeux d'innombrables pays agglomère les anciennes puissances coloniales européennes. Un bloc qui vise à transformer un continent en glacis capitaliste, dix après l'effondrement du socialisme en Europe de l'est.

Construire une autre Europe suppose de commencer par déconstruire celle-là. Il faut le proclamer haut et fort si l'on ne veut pas que les propos enthousiastes sur l'unification des peuples ne sombrent dans la supercherie et conduisent nos concitoyens à se tenir à l'écart.

Les Français vont voter non à la fois pour condamner les constructeurs d'une Europe qui les oppresse et un gouvernement de droite qui les accable pareillement. La victoire du non, le recul de l'abstention viendront de la colère qui monte du peuple contre les deux visages d'un même adversaire : le capitalisme.

Francis Combes, André Gerin, Freddy Huck

à vif.....

Minorité de faveur

François Truffaut disait : « Quand une scène est mauvaise, je la tourne vite et je mets de la musique derrière. » Les bénis-oui-oui de l'Europe ont salué à grand renfort de tambours et de trompettes le résultat du référendum européen en Espagne et puis ils ont réalisé que le très fort taux d'abstention ne leur laissait pour tout potage qu'un score assez peu glorieux, la majorité du corps électoral refusant de se prononcer en faveur de la Constitution Libéralissime et que leur projet ne recevait l'approbation que d'une minorité de faveur. Alors ils sont passés très vite à autre chose. La mariée était en noir ! Pourtant, le matin même du scrutin espagnol, exprimant sans doute son vœu le plus cher à travers un succulent acte manqué, François Hollande sur France-Inter laissait échapper ce *lapsus calami* : « je souhaite une campagne claire laissant à chacun la possibilité de s'exprimer, aussi bien aux tenants du oui qu'aux tenants du oui ». Et personne, sur la chaîne nationale ne jugea utile de le reprendre. C'est-y pas mieux comme ça ?

Bernard-G. Landry

LA RAISON TONNE EN SON CRATÈRE
Penser le peuple par Yves Vargas et René Lacroix

EN BREF

Anti-lvg
Christine Boutin, députée Ump vient de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de loi constitutionnelle « *tendant à favoriser l'aide aux femmes enceintes en difficulté* ». Qu'on ne s'y trompe pas, les femmes en difficulté n'intéressent pas du tout Madame anti-avortement. Son exposé des motifs précise : « *Son objet est de considérer le drame individuel et collectif que constitue chaque interruption volontaire de grossesse. Elle exprime le souci d'adopter une approche nouvelle pour développer une nouvelle politique de prévention de l'IVG* » et d'expliquer que « *l'avortement est toujours un drame* ». Pourquoi pas une honte, comme au fond elle pense.

Défense du français

La société General electric medical système (Gems) installée à Buc (78) imposait l'anglais dans son entreprise aussi bien pour les documents interne que sur les écrans informatiques. Les salariés après plusieurs protestations ont porté la question en justice. Représentés par leurs syndicats Cgt et Cfdt soutenu par la Cftc et plusieurs associations de défense de la langue française, ils ont obtenu du Tribunal de grande instance de Versailles que la loi du 4 août 1994 soit appliquée. La direction de la Gems est mise en demeure de traduire immédiatement les affichages des programmes informatiques, les documents relatifs à la formation du personnel, à l'hygiène et à la sécurité, les documents relatifs aux produits que la société fabrique. Ce jugement, premier du genre, pourrait encourager d'autres salariés dans le même cas à faire changer les « mauvaises habitudes » de certaines entreprises étrangères installées en France.

Plan de rigueur à l'Ap-hp

L'assistance publique-hôpitaux de Paris a présenté le jeudi 27 janvier dernier un résultat pour 2004 « à l'équilibre » moyennant la mise en œuvre d'un plan de rigueur contesté par les syndicats. Dans le plan signé avec le gouvernement l'Ap-hp s'est engagée à réaliser 240 millions d'économie et à vendre 170 millions d'euros d'actifs immobiliers. En échange l'État s'engage à verser 230 millions d'euros pour combler le déficit cumulé de 2001, 2002 et 2003. L'économie s'est faite en sacrifiant 850 emplois en 2004. Le plan en préparation pour 2005-2009 prévoit lui « la suppression d'environ 2 000 postes de non-soignants compensée par l'embauche d'environ 2 000 personnes soignantes ». « *Si équilibre il y a, cela s'est fait sur le dos du personnel et cela continuera en 2005 ! Fin 2008, on aura supprimé 4 000 emplois globalement alors qu'on avait obtenu 4 000 emplois au titre de la Rtt* » déclarait Thierry Lecouturier, de la Cgt Ap-hp.

Éducation Un enjeu central des jeunes



Photo : Patricia Latour

La loi d'orientation sur l'école présentée par François Fillon a motivé une forte mobilisation des lycéens et des enseignants. Quel est exactement son contenu et qu'est-ce qui a entraîné une telle mobilisation ?

Gérard Réquigny : Le projet de loi présenté par Fillon et soutenu par l'ensemble du gouvernement, puisque c'est Raffarin qui a décidé d'utiliser la procédure d'urgence pour le faire adopter, est une loi socialement marquée. En réduisant les connaissances à acquérir par tous à un « socle commun », sorte de Smic culturel, en organisant le développement de l'apprentissage dès après la classe de 5^e et des filières vers un enseignement court, le gouvernement va accentuer un tri social déjà fort présent dans le système actuel. Le projet s'appuie sur un développement de l'autonomie des établissements qui seraient alors mis en concurrence et un affaiblissement du caractère national de l'éducation. Fillon pensait compenser, vis à vis des élèves et des parents, avec la création de bacs locaux, basés sur un développement de la prise en compte de l'évaluation tout au long de l'année et seulement un petit noyau de disciplines évaluées. Alors bien sûr plus d'élèves pourraient, peut-être, obtenir ce « diplôme » mais ce serait un diplôme qui n'aurait pas la même valeur s'il était obtenu dans un lycée parisien réputé ou dans un lycée de banlieue ce que les lycéens ont tout de suite perçu. Les enseignants sont globalement attachés à un diplôme national, passé de manière totalement anonyme et qui reste le premier grade universitaire. Il est très important de voir que les lycéens refusent eux aussi ces diplômes au rabais et réclament « le même droit à l'éducation dans tous les quartiers, dans toutes les régions ».

Le gouvernement assure que

Les lycéens, les enseignants et les parents sont en colère et ils l'ont massivement manifesté dans toute la France. La mobilisation ne s'est pas arrêtée malgré les vacances scolaires et un premier recul du gouvernement. *Le Manifeste* a rencontré Gérard Réquigny, secrétaire du Snes pour l'académie de Créteil, membre du bureau national du Snes.

ce projet de loi intervient après un grand débat lancé avec tous les intéressés. Ce débat a-t-il réellement été pris en compte ?

G. R. : Ce débat-alibi, autour duquel le gouvernement a fait un grand battage médiatique, intervenait juste après 2 mois de grèves dans l'éducation durant lesquels le ministre a manifesté son incapacité à entendre les enseignants. Il y a eut lors de ce débat à la fois dans les réunions officielles organisées par l'institution mais aussi dans des réunions

jet qui n'a plus rien à voir avec ce qu'ont pu dire parents, enseignants, élus ou citoyens.

Le ministre a reculé sur la réforme du Bac. Un premier succès après la mobilisation. Pourtant la lutte ne semble pas terminée. Faut-il exiger le retrait pur et simple de la loi ?

G. R. : Tout d'abord, même s'il faut mettre cette déclaration de Fillon à l'actif de la mobilisation il faut préciser que ce n'est qu'un faux recul et il est important que les lycéens ne se soient pas laissés

ment négative pour les jeunes de notre pays et tout particulièrement ceux issus de milieux populaires. Il n'y a aujourd'hui d'autres solutions que d'en obtenir le retrait pur et simple.

La loi d'orientation est-elle la seule raison de la grogne ?

G. R. : En ce qui concerne les enseignants, ce n'est pas de la grogne mais une véritable colère. Depuis plusieurs années, les attaques se multiplient contre l'éducation et tout particulièrement le second degré. Il est clair que si

le gouvernement s'en prend d'abord à ce niveau il ne fait aucun doute que les attaques contre le premier degré suivront. Mais dans un premier temps il s'agit de remettre en cause l'enseignement secondaire et remettre ainsi en cause la démocratisation qui si elle a permis de gros progrès en 20 ans semble maintenant patiner depuis une dizaine d'années. Il y a eu la suppression des postes de surveillants qui permettaient à de nombreux étudiants d'origine modeste d'avoir un revenu salarié tout en poursuivant leurs études. Le non remplacement des aides-éducateurs affectés dans les écoles, les collèges et les lycées. Au total ce sont 30 000 adultes qui ont disparus des établissements scolaires. Dans le même temps il y a eu suppression de milliers de postes d'enseignants dans les collèges et lycées (7 500 rien que pour la prochaine rentrée !). Et cela va s'aggraver puisque que depuis cette année la totalité des départs en retraites ne sont plus remplacés. Alors pour faire face aux besoins minimum de l'éducation, il y a pression accrue sur les conditions de travail des enseignants, remise en cause de leur statut et développement



Photo : Patrice Morel

« en marge » organisées par les enseignants et les parents beaucoup de choses qui se sont exprimées, qui souvent rejoignent les revendications exprimées depuis longtemps déjà comme la question des effectifs de classe, la scolarisation précoce, la nécessité de donner la même éducation à tous Le « miroir du débat » livre publié à l'issue du débat sensé représenter la synthèse de ce débat même s'il en a édulcoré l'essentiel a bien été obligé de retenir un certain nombre d'expressions. Mais le rapport du président de la commission d'organisation du débat, Claude Thélot, lui n'en a rien retenu dans le rapport qu'il a présenté au ministre de l'éducation.

Le ministre a eu beau jeu en ne retenant qu'une partie du rapport Thélot de faire un pro-

prendre à ces déclarations. C'est pour tenter de désamorcer ce qui risque aujourd'hui de lui exploser en pleine face, que Fillon a dit vouloir déconnecter la réforme du bac du reste de la réforme et de prolonger le travail du groupe de pilotage chargé de réfléchir sur cette réforme de l'examen. Il faut préciser que dès les premières séances, une à une les organisations syndicales, les représentants des parents et des élèves ont quitté la table au vu des conditions dans lesquelles le travail était organisé. Mais ne nous y trompons pas ... S'il a déclaré reculer de 2 mois cette réforme de l'examen, il ne l'a pas abandonnée et ce qui aujourd'hui est sorti par la porte reviendra demain par la fenêtre.

Ensuite, le bac n'est qu'un élément d'une réforme totale-

Éducation

pour l'avenir
et du pays

massif de la précarité. De plus en plus on recrute, non pas des enseignants, mais des vacataires, sans aucune formation, sans aucun droit ni à congé maladie ni à vacances, sans droit non plus à être représentés et défendus face à un employeur de plus en plus autoritaire. Ils sont embauchés pour 200 h puis jetés comme des malpropres jusqu'à l'année suivante ! Les conséquences ne sont pas que pour les enseignants puisque les élèves voient, dans une même discipline, les enseignants se succéder tout au long de l'année.

Donc oui la colère enseignante est forte, elle n'est pas limitée à la loi Fillon, elle dure depuis plusieurs années et n'est pas prête de s'éteindre. Dans l'immédiat, outre l'abandon du projet de loi Fillon, les personnels exigent

du gouvernement des moyens pour assurer dans de bonnes conditions la prochaine rentrée scolaire.

Chacun s'accorde à reconnaître qu'il faut sans doute réformer l'école. Comment faut-il faire ?

Vaste question... mais avant tout il faut arrêter de considérer l'éducation des jeunes de notre pays comme un coût mais plus exactement comme un investissement pour l'avenir. Le pays a besoin de plus en plus de salariés qualifiés, capables d'évoluer dans leur métier pour suivre les évolutions technologiques, voire de changer de métier. Mais cela n'est possible qu'avec une formation de base solide et diversifiée. C'est pourquoi à la place d'une réduction des compétences à acquérir à « un socle commun » il faut travailler à une complémentarité

de celles-ci, pour faire acquérir à tous les jeunes une culture commune complète intégrant toutes les facettes de la culture de notre temps.

Ensuite au lieu d'éliminer les élèves en difficulté, qui posent des problèmes à tous les enseignants, il faut réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour combattre l'échec scolaire dès son apparition, c'est-à-dire dès le plus jeune âge. Il faut pouvoir travailler parfois en classe entière parfois en petit groupe, développer le soutien, permettre à tous les élèves d'accéder à toutes les formes de culture et d'utilisation des nouvelles technologies, une baisse globale des effectifs par classe à tous les niveaux, donner aux enseignants les moyens et les possibilités de travailler autrement... Des expérimentations existent, beaucoup de choses

sont faites dans le service public d'éducation malgré les restrictions actuelles en ce qui concerne les moyens... Il faut en analyser les résultats, faire connaître ce qui a fonctionné et ce qui ne fonctionne pas et permettre aux enseignants qui le souhaitent de participer à ce travail de recherche... Mais cela a un coût qui semble aujourd'hui incompatibles avec ce que le gouvernement est décidé à investir dans l'éducation et qui est totalement encadré par les directives européennes. L'éducation est un enjeu central pour l'avenir des jeunes et du pays. Sa défense doit être l'affaire de tous !

Propos recueillis par Patricia Latour

EN MARGE

Sncm

Les communistes de la section Cap Corse se sont exprimés sur l'avenir de la Sncm en affirmant que « les communistes n'ont pas une conception marchande de la société corse. Ils se fondent au contraire sur les acquis d'un service public qui, depuis la Libération, ont permis d'imposer les entreprises nationales ». Ils poursuivent : « Pour fiabiliser la desserte de service public entre Corse et continent, il faut rechercher la complémentarité et la stabilité entre les deux modes de transports, maritime et aérien ».

José Bové en examen

José Bové est mis en examen pour « dommage à la propriété, violation de domicile, menaces, contrainte et émeute » par la justice suisse suite à une plainte du groupe Nestlé. Il a osé manifester devant le siège de l'entreprise en mars 2003 à l'appel de l'organisation paysanne internationale Via Campesina. Des paysans français étaient venus avec lui devant le siège de Nestlé pour dénoncer le poids des multinationales comme Nestlé dans les discussions de l'Organisation mondiale du commerce quelques temps avant une réunion de cette dernière. La propriété privée, ça se protège, n'est-ce pas !

Contre la répression à tout crin

Le collectif national unitaire contre l'avant-projet de loi sur la prévention de la délinquance regroupant plusieurs associations et syndicats dont la Fsu, la Cgt ou Sud manifestait le 3 février dernier. Il dénonce le projet accusé de faire la part belle à la répression. Le projet prévoit notamment une obligation de signalement aux pouvoirs publics des familles en difficulté sociale ou éducative.

Cesare Battisti toujours malmené par les médias

Le 26 janvier, le quotidien *La Dépêche du Midi* a publié une information erronée et diffamatoire sur Cesare Battisti. Elle écrit notamment : « ...l'ex-dirigeant du mouvement des « prolétaires armés pour le communisme » (Pac), en fuite depuis le 21 août, est recherché par son pays pour purger une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour meurtre et complicité d'assassinat. » Ce texte contient une information erronée : Cesare Battisti n'a jamais été dirigeant des Pac, mais un de ses plus jeunes militants de base. En outre, il laisse entendre que la culpabilité de Battisti est avérée. Or il a été jugé par contumace alors qu'il se trouvait au Mexique, et sur la foi de dénonciations de « repentis », alors qu'aucun témoin oculaire n'a jamais vu Battisti sur les lieux des meurtres ou des braquages. Cesare Battisti a d'ailleurs toujours nié les meurtres qui lui ont été imputés. Enfin, Battisti a obtenu le droit d'asile en France dans les années 90 : est-il raisonnable de soupçonner la justice française de complicité avec un meurtrier ?

Fatiha

Aux côtés
des sans-papiers

« Dans la liberté naturelle, chacun n'a que ses propres forces pour se défendre; au lieu que, dans une société civile, on a en outre cela la force de tous les autres. »

S. Pufendorf, traduction J. Barbeyrac, *Les Devoirs de l'homme et du citoyen*, 1673.

Ils n'ont pas défrayé la chronique, ils n'ont pas été mis en examen pour emplois fictifs, détournement de biens sociaux, ou délits d'initiés... Ce ne sont ni des voleurs ni des assassins. Ils vivent en France depuis des années pour certains, ils respectent les lois et les valeurs de la République, ils font l'effort d'apprendre la langue française et de s'intégrer. Ils veulent étudier et apprendre un métier pour vivre dignement tout simplement. Parce qu'ils savent que l'intégration passe par l'apprentissage d'un métier, clés d'accès à l'emploi et à l'insertion sociale. Pourtant ils sont traités comme des délinquants, des criminels. Poursuivis et traqués jusque dans les écoles maternelles, mis en centre de rétention puis expulsés du territoire français. Ce sont des enfants scolarisés sans papiers : ils ont

entre 3 et 18 ans ou à peine plus !

Depuis plusieurs années, des collectifs de soutien aux élèves sans papiers existaient et répondaient aux situations urgentes au cas par cas. Mais le durcissement des lois Sarkozy, la réduction drastique de l'octroi du droit d'asile et par voie de conséquence la multiplication du nombre des déboutés du droit d'asile, des mises en centre de rétention y compris d'enfants, la découverte parfois fortuite de situations dramatiques dans lesquelles sont plongés ces enfants scolarisés et leurs parents, ont conduit des enseignants, des personnels de l'Éducation nationale, des parents d'élèves, des collectifs, des syndicats et des organisations de défense des droits de l'Homme à la création au printemps 2004 du Réseau

éducation sans frontière qui se régularisation des sans-papiers scolarisés. Un collectif 92 s'est créé au niveau départemental.

L'action collective est le moyen le plus efficace pour obtenir leur régularisation. À cet effet, un guide pratique et juridique a été réalisé par le Resf pour venir en aide aux jeunes et aux adultes qui les soutiennent dans leurs démarches auprès des préfectures pour y obtenir un titre de séjour (téléchargeable sur le site www.educationsansfrontieres.org).

Depuis, la mobilisation ne cesse de s'amplifier relayée par les médias et personnalités politiques locales et nationales. Ne laissons pas faire ce gouvernement qui détruit les solidarités sociales, aggrave la fracture sociale, entreprend la casse des services publics et des acquis sociaux, réduit les chances pour les opposants politiques et pour tous ceux

qui fuient la guerre et la misère qui ravagent leur pays de pouvoir être accueillis et vivre dignement. Lorsque des élèves, des parents se terrent pour échapper à un contrôle d'identité qui peut les conduire en centre de rétention voire à l'expulsion, peut-on rester les bras croisés, les laisser seuls face à une administration de plus en plus inhumaine qui n'hésite pas à envoyer la police dans les établissements scolaires (maternelles, écoles, collèges et lycées) ?

Parce que nous sommes des passeurs de valeurs universelles auxquelles nous sommes profondément attachés, nous avons le devoir de dénoncer ces injustices et de nous battre aux côtés des sans-papiers.

ILS L'ONT FAIT !

Prison pour l'ex-maire de Cannes
L'ex-maire Udf-Pr de Cannes, Michel Mouillot a été condamné à six ans de prison ferme et 100 000 euros d'amende pour corruption dans une affaire de pots-de-vin réclamés à des dirigeants de casinos contre l'autorisation d'exploiter des machines à sous à Cannes en 1996. Déjà condamnés à quatre ans en 2004, le tribunal a ordonné la confusion des peines. Ces sommes auraient d'après M. Mouillot servies à financer le Parti républicain. Il semble qu'il doive répondre d'autres accusations d'abus de biens sociaux et prise illégale d'intérêts. Du beau linge en quelque sorte !

5 millions à la limite du mal-logement
Plus de trois millions de personnes en France vivent dans des conditions de logements très précaires et plus de cinq millions d'autres pourraient basculer dans cette situation à court ou moyen terme notamment des personnes hébergées faute de mieux. Ce sont là les conclusions du 10^e rapport annuel de la Fondation abbé Pierre rendu public le 31 janvier dernier. L'association dénonce une « pénurie persistante de 500 000 logements sociaux ». La droite porte une grande responsabilité dans cette situation. La suppression de l'aide à la pierre a cruellement freiné la construction de logements sociaux. La gauche qui s'était engagée à rétablir cette aide n'a rien fait. Il est temps que cesse cette situation.

Interdiction des symboles communistes
Franco Fantini, commissaire européen vient de déposer un projet au parlement européen tendant à interdire l'usage du symbole communiste de la faucille et du marteau. Prenant prétexte d'un projet interdisant la swastika et les symboles nazis dans l'ensemble de l'union européenne et sur l'injonction de l'ancien président de Lituanie Vytautas Landsbergis et du député hongrois Jozsef Szajer, ils entendent ainsi assimiler nazisme, stalinisme et communisme. De nombreuses personnalités ont réagi à cette infamie. Le Pôle de renaissance communiste en France lançait immédiatement un appel (prcf.predel@wanadoo.fr).

Déclaration de soutien aux inculpés de Palestine 33
« Pour avoir apposé des autocollants appelant au boycottage des produits israéliens dans un magasin, dans le cadre du soutien au peuple palestinien, deux militants de Palestine 33 ont été arrêtés et ont subi intimidation et violence : garde à vue, menottes, perquisition, saisie de matériel informatique... » Cette histoire démontre bien, s'il en était encore besoin, la criminalisation des activités militantes et du droit à la critique.

Cgt

Des orientations claires et combatives !

Le Ccn de la Cgt vient de prendre position sur le referendum sur la Constitution européenne. Cela n'a pas été sans susciter de nombreux débats dans et hors le syndicat. Freddy Huck répond à nos questions.



Photo : Patricia Morel

Le Ccn de la Cgt a finalement décidé de ne pas rester neutre concernant le référendum sur la Constitution européenne en prenant position en faveur du non malgré l'appel d'une partie de la direction. Comment s'est passé le débat dans le syndicat ?

Freddy Huck : Depuis des mois, l'immense majorité des syndicats, des militants et des syndiqués s'exprime pour un rejet clair et net de la constitution européenne. Le vieil adage qui dit qu'il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre me paraît tout à fait d'actualité. Les réactions massives qui, s'affirment autour de l'idée qu'une constitution européenne qui réponde aussi ouvertement aux souhaits du patronat ne peut pas être positive pour les travailleurs de notre pays ne sont pas simplistes. Elles prennent racine au plus profond des traditions de lutte de notre peuple. Le Ccn a été porteur de ces rejets massifs mais aussi des actions revendicatives qui s'amplifient. C'est un acte fort pour l'avenir.

Cette prise de la position semble ouvrir une crise dans la Cgt. Qu'est-ce qui est en jeu ?

F. H. : Certains voudraient dramatiser la situation créée par le débat démocratique et la décision du Ccn. Nos adversaires de classe s'en saisissent. C'est de bonne guerre. Le terme de « crise » répond à cet objectif. S'il faut dépasser

ce piège, pour autant, est posé un réel débat d'orientation qu'il est nécessaire de poursuivre. Il s'agit d'un débat qui n'est pas nouveau dans la Cgt sur le rôle du syndicalisme. Je pense que l'une des dimensions essentielles, l'un des enjeux fondamentaux se situent dans une volonté affirmée « d'institutionnaliser » le syndicalisme que la construction capitaliste européenne encourage. L'expression de tendances réformistes à l'intérieur de la Cgt a toujours existé. Elles sont inhérentes à l'affrontement de classe. Sur une longue période le mouvement ouvrier français a su les combattre. Les réponses que la Cgt a construites tout au cours de son histoire se sont consolidées autour de nos conceptions de classe, de masse, d'indépendance et de démocratie du syndicalisme et de modes de vie, du fédéralisme à la solidarité interprofessionnelle, acceptés en toute conscience et non pas imposés. Ce sont des dimensions étroitement liées. Elles sont constitutives des combats menés par les travailleurs et le peuple de notre pays. Tourner le dos à l'une d'entre elles et à leur dialectique contribuerait à renforcer, dans la vie, une collaboration capital/travail qui s'affirme, par exemple, autour du thème pernicieux de la « cohésion sociale ».

Cette décision du Ccn de la Cgt peut-elle remettre en cause l'engagement actif de

la Cgt au sein de la Ces ?

La Ces, malgré des contradictions, s'est exprimée clairement pour dire « OUI » à la constitution européenne. Il est d'ailleurs à noter que des organisations syndicales qui soutiennent cette option sont en fortes contradictions avec la base même de leur syndicat. Cette orientation inscrit toujours plus fortement le rôle de la Ces comme une courroie de transmission ou un rouage des décisions de la commission européenne. Le bureaucratisme et « l'institutionnalisation » d'un syndicalisme en déphasage avec les luttes, les classes ouvrières et les peuples du continent en sont des conséquences. Il est évident que de telles contradictions touchent l'ensemble des syndicats. Le syndicalisme européen et international ne peut pas être un carcan imposé aux activités syndicales nationales. Il doit concourir à les prolonger et à les fortifier, à permettre d'ancrer plus fortement la solidarité internationale dans les combats revendicatifs. La « supranationalité » syndicale, déclinée sous une forme ou une autre, s'accompagne d'attitudes hégémoniques, d'un ostracisme constant vis-à-vis d'organisations syndicales n'acceptant pas le moule de l'idéologie dominante. De telles approches ne contribuent pas au renouvellement du syndicalisme international.

Bernard Thibaud et d'autres dirigeants du syndicat sem-

blent mal digérer cet échec. La direction peut-elle être remise en cause ? Quelles questions cela pose-t-il quant au fonctionnement démocratique de la Cgt ?

F. H. : Les derniers congrès de la Cgt ont appuyé avec justesse le rôle essentiel que doit jouer, dans la vie démocratique de la Cgt, le Comité confédéral national. Chacun reconnaît que les décisions qui ont été prises l'ont été en toute démocratie et dans le respect de nos statuts. Aurions-nous eu la même montée d'huile si la décision prise avait été conforme au souhait du Bureau confédéral ? Que celui-ci ait été mis en minorité sur un sujet aussi essentiel pour la vie quotidienne des salariés et de notre pays mais aussi pour leur avenir est un fait indéniable et à méditer. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'en rajouter mais de contribuer à l'élaboration d'orientations claires et combatives, de travailler au renforcement de la première organisation syndicale française sur les valeurs et les orientations qu'elle a su promouvoir tout au long de son existence à partir de son combat d'arrache-pied contre toutes les forces qui tentent de faire accepter et d'accroître l'exploitation capitaliste.

Propos recueillis par Patricia Latour

Directive Bokenstein

« Libérez-les entreprises ! »

La directive Bolkenstein suscite beaucoup de débats en France. Elle porte sur la libéralisation des activités de service. Mais si le oui à la Constitution européenne devait l'emporter, elle finirait par s'imposer *de facto*.

Janvier 2004 : le Hollandais Frits Bolkenstein, alors commissaire chargé du « marché intérieur », propose une directive portant sur la libéralisation des activités de service, et la libre circulation de ceux-ci entre États membres. Selon lui, « cette directive pourrait bien être l'impulsion la plus forte donnée au marché intérieur depuis sa création en 1993 ». Le Commissaire déplore que les entreprises aient « encore les mains liées par la paperasserie nationale, onze ans après le délai de 1993 pour la création d'un véritable marché intérieur ». Conclusion : « certaines des restrictions nationales sont archaïques, pesantes et en contradiction avec la législation de l'Ue. Elles doivent purement et simplement disparaître ».

Jacques Chirac et Lionel Jospin

Les attendus du texte précisent que « la présente proposition de directive s'inscrit dans le processus de réformes économiques lancé par le Conseil européen de Lisbonne ». De fait, la Commission a rédigé le texte sur la base des orientations définies par les chefs d'État et de gouvernement, unanimes : c'était au Conseil européen de mars 2000. À l'époque Jacques Chirac et Lionel Jospin y représentaient la France. De manière plus précise, « la directive proposée (...) comprend donc un large éventail d'activités telles que la distribution (...), la construction (...), les services de loisirs (...), les services en rapport avec les technologies de l'information, la publicité, la location de voitures, les agences de placement, les ser-

vices de sécurité, les services audiovisuels et les services de santé ».

Le texte est articulé selon plusieurs axes. Il s'agit tout d'abord de « faciliter l'établissement d'une entreprise de services dans un autre État membre », par la suppression des règles ou contingentes. Par exemple, l'installation d'une pharmacie ne pourrait plus être soumise à quelque condition que ce soit. Par ailleurs, le texte rendrait illégales « les exigences excessives en matière de documentation ». Cela vaut en particulier pour les documents liés aux contrats de travail.

Le deuxième axe vise à « faciliter l'offre de services au-delà des frontières ». Et c'est à ce titre qu'est introduit le principe dit « du pays d'origine », ainsi défini par la Commission elle-même : « Les États membres veillent à ce que les prestataires soient soumis uniquement aux dispositions nationales de leur État membre d'origine ». En outre, « l'État membre d'origine est chargé du contrôle du prestataire et des services qu'il fournit ».

Par exemple, une entreprise ayant son siège à Riga pourrait proposer ses services en France, en n'appliquant que les lois lettonnes. Ainsi, pour Bruxelles, « les prestataires de services ne seraient plus soumis à une pléthore de règlements nationaux divergents, d'exigences administratives et de contrôles faisant double emploi ». Ce qui leur « facilitera la vie ». C'est le moins qu'on puisse dire, en effet.

Anticipation des dispositions de la Constitution

Un tel principe constitue une véritable bombe, propre à dissoudre tôt ou tard les réglementations nationales. Consciente du tollé qu'ils allaient susciter, les auteurs du projet ont prévu un certain nombre de contre-feux. En particulier, le droit s'appliquant aux contrats de travail

ne serait pas soumis au « principe du pays d'origine », mais resterait couvert par une précédente directive réglementant le « détachement de travailleurs ». Ce sont donc les autorités du pays d'accueil qui veilleraient à l'application du droit du travail national, en matière de salaires, d'emploi, de conditions de travail. Dans la réalité, l'abrogation de l'obligation de déclaration préalable des salariés étran-

utilisateurs de services ». Cela vaut par exemple pour la santé. Ainsi, la directive annonce « une stratégie globale pour la mobilité des patients ». Si, habitant à Madrid, vous trouvez à faire traiter votre cancer à moindre coût à Bratislava, aucune barrière ne devra vous empêcher de profiter de cette formidable occasion.

En réalité, la directive se propose ni plus ni moins que



Photo : DR

gers « détachés » rendra ce contrôle bien théorique. Que pourra contrôler, par exemple, un inspecteur du travail sur un chantier français, si la liste du personnel et les contrats de travail sont archivés dans le pays d'origine ?

Le secteur du bâtiment est par exemple en première ligne. Mais, dans un autre domaine, que deviendraient les protections afférentes à la production et à la diffusion d'œuvres audiovisuelles ? Les « quotas » d'œuvres nationales, quotas que chaque pays a aujourd'hui le droit d'imposer – c'est ce que fait la France – deviendraient caducs dès lors qu'il suffirait à un diffuseur de s'établir dans un État-membre qui n'a pas recours à cette clause. Relevant du droit du pays d'origine, il pourrait agir en France en s'asseyant sur les règles de diffusion (télévision, cinéma...). De manière plus générale, le projet de directive constitue une formidable incitation à installer des sièges « boîte aux lettres » dans des pays à la législation accueillante, et d'opérer sans contrainte dans toute l'Ue. Enfin, un troisième axe vise à promouvoir « les droits des

d'anticiper sur les dispositions prévues par le projet de constitution, dont les articles III-144 et suivants affirment et détaillent « la libre circulation des personnes et des services ». Si le traité devait être ratifié, les « lois européennes » qui en découleraient n'auraient nullement besoin de l'unanimité pour être adoptées. Les dirigeants français pourraient alors tout à loisir crier leur indignation, mais sans risque d'effet.

Pour l'heure, ce n'est pas encore le cas. La révélation du contenu du projet pouvant plomber définitivement les maigres chances qui restent au Oui de l'emporter en France, la Commission a dû opérer un repli très provisoire. C'est ce que le président des députés socialistes, Jean-Marc Ayrault, a nommé « une première victoire des partisans du Oui ». En matière d'aplomb, le maire de Nantes mérite incontestablement le livre des records.

Pierre Lévy

SI SI...

Chercheurs dans la rue

Le 5 février, les chercheurs étaient une nouvelle fois dans la rue. Les syndicats affirment que le gouvernement n'a pas tenu les promesses faites aux chercheurs à l'issue du mouvement de l'an dernier. Ils estiment ainsi qu'il faudrait doubler le budget prévu par le projet de loi pour arriver à 3 % du Pib consacré à la recherche d'ici 2010.

Dieudonné

dans la ligne de mire. Décidément, ils lui en veulent à Dieudonné. Il vient d'être accusé d'avoir traité la Shoah de « pornographe mémorielle ». Sans prendre la peine de vérifier, le secrétaire du Ps appelle au boycott de ses spectacles et le ministre de la Justice, Perben, exige une enquête pour « contestation de crime contre l'humanité ». Pourtant l'humoriste a démenti le jour même avoir tenu de tels propos. Il ne faisait qu'en citer l'auteur, Idith Zertal. Mais la presse s'est bien gardé de populariser son démenti. Reste seulement la dénonciation. On appelle cela de la désinformation ou de la manipulation.

Contre les expulsions

La trêve hivernale arrive à son terme et les expulsions vont reprendre plongeant de nombreuses familles dans un désarroi duquel il leur est bien difficile de sortir. Une manifestation se déroulait le dimanche 13 mars place de la République à Paris contre les expulsions pour le droit au logement pour tous.

Hausse des impôts

Paul Boccarda, Marie-Christine Burricand, Jean-Claude Danglot, Yves Dimicoli, Jean-Marc Durand, André Gerin, Freddy Huck, Nicolas Marchand et Henri Martin signent ensemble un texte à propos des hausses des impôts locaux et des budgets des Conseils régionaux intitulé « Pour une politique véritablement à gauche, ne pas rajouter l'austérité à l'austérité ». Le texte affirme que « le Pcf a besoin d'exprimer des choix politiques clairs pour la France et doit rendre lisible l'identité des orientations communistes en affirmant une stratégie nationale forte et combattive ». La direction du Pcf « doit exiger des régions à majorité de gauche et à direction socialiste qu'elles se battent pour que l'État assume ses responsabilités ». Ils appellent « à l'organisation d'un front commun des 21 régions de gauche sur 22 pour faire bloc contre l'austérité généralisée du gouvernement et pour promouvoir une autre politique. Le Pcf, avec ses militants et ses élus peut être un recours décisif dans ce combat ».

Participez à votre journal...
... Devenez correspondant.

ET TOUJOURS !

Pétrole toujours
La demande de pétrole va continuer de croître en 2005 estime l'Agence internationale de l'énergie. La demande mondiale est estimée à 82.5 millions de barils par jour pour 2004 et à 84 pour 2005. L'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) assure l'approvisionnement d'environ 40 % du marché mondial.

Ouverture dominicale
Les ministres délégués à l'Industrie Patrick Devedjian et au Commerce Christian Jacob sont d'accord concernant l'ouverture dominicale des magasins de prêts-à-porter pour « soutenir l'industrie textile française confrontée à la concurrence chinoise depuis la fin des quotas à l'importation le 1^{er} janvier ». On avance quand même que cette ouverture le dimanche devra être issue « d'un dialogue avec les organisations professionnelles et syndicales ». Mais on sait bien comment ce la se termine ! mettons donc les Ministres au boulot le dimanche.

Michelin et les 35 heures
« La compétitivité des entreprises françaises passera par une reconquête du temps de travail » a déclaré Édouard Michelin, gérant du groupe du même nom à propos des 35 heures. Il prédit que bientôt les salariés vont être amenés à demander à faire plus d'heures pour augmenter leur pouvoir d'achat. Si les 35 heures étaient vraiment payés 40, ils n'en auraient vraiment pas besoin !

Dehors
les fumeurs et les gros
Le patron d'une entreprise du Michigan qui a déjà obligé ses salariés à choisir entre arrêter de fumer et quitter leur emploi vient de décider de proposer la même chose à ses employés en excès de poids. Ce patron de choc, Howard Weyers, après avoir interdit à ses employés de fumer aussi bien à l'entreprise que chez eux, a licencié quatre salariés qui refusaient de soumettre à une analyse d'urine attestant leur arrêt de cigarettes. Il entreprend le même travail pour les « trop gros ». Un système de points permet aux salariés de gagner des primes s'ils améliorent leur santé et leur offre des réductions s'ils fréquentent une salle de remise en forme. Il souhaite ainsi économiser de l'argent sur l'assurance-santé de son entreprise. Il paraît que les Usa sont le pays de la liberté !

Pour éviter 300 suppressions d'emplois
La direction américaine de Trw Lucas freins automobiles à Cleveland (Ohio) a avalisé le plan négocié entre les direction française et européennes et les cinq syndicats représentés (Unsa, Cgt, Cfdt, Cfc et Fo) officiellement afin d'éviter la suppression de 300 des 900 emplois du site de Bouzonville en Moselle. La réduction des Rtt jusqu'à zéro en 2007 a été votée par 82 % des 725 votants, salariés de l'entreprise. L'avenir nous dira si ce n'est pas un marché de dupes !

Impérialisme français Les dernières cartouches ?

Annoncée à l'automne dernier et toujours en cours, la fusion entre Snecma et la Sagem évoque le mariage de la carpe et du lapin. À l'heure où littérature et presse spécialisée célèbrent les groupes qui se recentrent sur leur métier, qu'en est-il de ce fabricant de téléphones qui absorbe un motoriste de l'aéronautique et sa cinquantaine de filiales?

Certes, il y avait un précédent britannique : l'absorption en 1999 de l'électronicien Gec Marconi par British Aerospace. Le marché militaire est en effet marqué par le rôle de plus en plus décisif des systèmes électroniques de calcul et de communication. Tous les grands pays ont leur programme de « guerre en réseau », celui de l'armée française s'appelle « Bulle opérationnelle aéroterrestre ».



Montage - Patrick Morel

L'Ope de Sagem sur Snecma

À l'heure où Chirac consacre ses vœux à la politique industrielle, on pourrait se réjouir de cette construction franco-française. Mais celle-ci se déroule dans un cadre d'achèvement des privatisations. Des pans entiers de l'appareil productif sont sacrifiés. Parfois suite à de simples coups de poker, discutables même sous l'angle de la rentabilité... L'Ope de Sagem sur Snecma publiée le 29 décembre dernier sur deux pages de la presse financière omet ainsi de mentionner les activités de téléphonie de Sagem. De quoi inquiéter les travailleurs concernés... Les Sarkozy, Gaymard et cie

n'ont guère les moyens d'alimenter le discours présidentiel. Les règles de Maastricht les empêchent de soutenir l'industrie civile française. Client de l'industrie militaire, l'État peut en revanche favoriser des restructurations dans ce secteur. Dans un contexte très brouillé, le capital français peut espérer y jouer un rôle dominant en Europe. C'est en effet une des rares industries où les Allemands ne sont pas en position de leadership. Le Royaume-Uni jouit de cette position. Mais la diplomatie de ce pays est dans la dépendance étroite de Washington. Son industrie joue constamment sur les deux tableaux. Elle noue des alliances européennes sans renier ses liens transatlantiques. Ainsi Rolls-Royce,

numéro un du moteur d'avion militaire, est-il impliqué dans le programme de nouveau chasseur américain Jsf. Ce dernier est déjà prévu à la Raf ainsi qu'à la Royal Navy. « De moins en moins nombreux sont ceux qui estiment le moment venu de toucher les dividendes de la paix » disait récemment un député Ump¹. Les crédits militaires augmentent à nouveau en 2005. C'est tout à fait scandaleux. Mais le secteur français des industries de défense n'est que moyennement développé: 180 000 emplois directs environ. De plus, nombre de ces emplois sont menacés.

Fusion étroite entre les mécanismes politiques et économiques

En effet, le gouvernement donne le coup de grâce au secteur des armements terrestres. Le groupe Giat se reconvertirait pour l'essentiel

dans l'ingénierie. Seule serait maintenue une production de petits blindés. La fermeture programmée des arsenaux est un désastre pour des départements entiers : Corrèze, Loire, Hautes-Pyrénées, etc... Le capitalisme mondialisé n'offre aucune perspective de reconversion dans une production civile. La fabrication française de fusils, cartouches etc... appartiendra bientôt au passé. Comment défendre le territoire national dans ces conditions ?

Le gouvernement mise sur l'aéronaval tout en programmant, là-aussi, des réductions d'emplois. L'« ouverture du capital » de la direction des constructions navales s'est faite discrètement durant la trêve des confiseurs. On parle d'un rapprochement avec Thalès (ex Thomson-Csf) et des partenaires italiens et espagnols. Outre Rhin, le chantier naval Hdw vient d'échapper de peu à l'appétit de groupes américains. Quant à Denis Ranque, le patron de Thalès, interviewé tout récemment dans *Les Échos*², il confirme que le secteur de l'armement « comporte naturellement une forte dimension stratégique et diplomatique, notamment européenne ». Il regrette que « l'Europe de la défense » fasse « des progrès mais n'existe pas encore tout à fait » et se prononce pour l'intervention de l'État dans l'industrie. C'est normal, il a succédé à Strauss-Kahn à la présidence du fameux « Cercle de l'Industrie ». En France comme ailleurs, la fusion étroite entre les mécanismes politiques et économiques marque toujours plus l'impérialisme. Les citoyens épris de paix n'ont rien à y gagner. Les travailleurs des industries de défense non plus.

Olivier Rubens

1 L'Ump. Cornut-Gentille, député de la Haute-Marne et Maire de Saint-Dizier

2 Édition du 21 Février

On n'a pas fini d'en parler

Le Canard Enchaîné dénonçait les conditions de logement juteuse d'Hervé Gaymard. Il, soulignait-il, « ne se loge pas vraiment à l'économie » et occupe un « duplex de prestige » de 600 m² payé par le ministère des finances dans le VIII^e arrondissement de Paris. « Coût des 600 m² pour le trésor public : 14 000 euros par mois soit le salaire que reçoit Hervé Gaymard en tant que ministre » lançait l'hebdo du 16 février. Il semblerait que le ministre et son épouse qui ont huit enfants jugeaient les appartements de fonction de Bercy (seulement 300 m² !) trop petits. Les travaux d'installation de la famille ministérielle des deux appartements pour en

faire un duplex auraient coûté la bagatelle de 15 000 euros. À cela s'ajoute bien sûr les cinq fonctionnaires de Bercy mis à la disposition de la famille « pour faire tourner la maison ». Sa démission ne change rien aux scandales qui entourent le gouvernement. Cela est à rapprocher des trois millions de mal-logés recensés récemment par la fondation de l'abbé Pierre. Ce petit ministre devrait plutôt se préoccuper par exemple des 500 familles hébergées d'Aubervilliers contraintes d'habiter « chez quelqu'un » avec leurs enfants, faute de pouvoir faire face aux dépenses d'un loyer même social. Décidément ce monde marche la tête en bas.

P. L.

Un peu d'égalité professionnelle

Dans un monde de brutes

Il est un domaine, celui de l'égalité professionnelle, dans lequel législateur et tribunaux fournissent quelques points d'appui pour résister à la régression sociale. Christophe Baumgarten, avocat en droit social fait le tour de cette question.

Pour reprendre les propos tenus lors un colloque de droit social par un professeur d'université connu pour ses thèses très patronales, « *La France a changé de gouvernement, la chambre sociale de la Cour de Cassation aussi* ». Et de fait, depuis quelque temps déjà, la chambre sociale s'efforce de devancer les désirs du patronat et du gouvernement, et elle y parvient plutôt bien. Sur le plan législatif, le démantèlement du code du travail, inauguré par les lois Aubry et la généralisation de la flexibilité du temps de travail, se poursuit avec les lois Fillon par l'accélération de la flexibilité en matière d'emplois.

L'égalité de traitement

Il est pourtant un domaine, celui de l'égalité professionnelle, dans lequel législateur et tribunaux fournissent quelques points d'appui pour résister à la régression sociale. Non pas qu'ils se soient convertis à l'égalitarisme, ni même qu'ils remettent en cause la loi du marché. Bien au contraire, l'égalité de traitement, telle qu'elle est affirmée, n'est que la déclinaison de l'un des dogmes du capital : pour que le marché fonctionne, tous ses acteurs, ou plutôt ses sujets, doivent être placés dans une situation identique et soumis aux mêmes règles. En matière de commerce international, cela donne les accords du Gatt. En matière de droit du travail, cela peut donner



ner l'égalité de traitement. Le progrès social n'y gagne pas à chaque fois : c'est au nom du principe d'égalité de traitement que l'Europe a imposé la régression de la législation française en matière de travail de nuit des femmes. Mais si elles doivent, comme les hommes, travailler de nuit, elles doivent également, par exemple, être rémunérées pareil. Là débutent les bons effets pervers du système : Si une femme doit être payée à l'égal de l'homme, cela suppose que toutes les femmes, pour un travail de valeur égale, doivent percevoir la même rémunération que l'homme le mieux payé. Mais cela suppose également que tous les hommes doivent avoir la même rémunération (évidemment la plus haute) car sinon, les hommes ne seraient pas à égalité avec les femmes.

Ainsi, sous l'impulsion de directives européennes, la jurisprudence française (notamment depuis le célèbre arrêt Ponsolle, qui consacre le principe « à travail égal, salaire égal »), et le législateur, notamment à travers les lois de novembre 2001 sur la discrimination, élèvent l'égalité des droits entre tous les salariés de l'un ou l'autre sexe au rang des principes généraux du droit du travail.

« Mérite »

ou

« qualité du travail »

Désormais, en matière de salaire, « tout employeur est tenu d'assurer, pour un même travail ou pour un travail de valeur égal, l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes » (article L 140-2 du Code du Travail). La valeur du travail s'apprécie au regard des définitions que donnent les accords de classifications des différents niveaux d'emploi. En clair, deux salariés relevant de la même qualification conventionnelle doivent en principe percevoir le même salaire. Bien sûr, il ne s'agit pas d'égalité absolue, mais d'égalité de traitement, et l'employeur peut individualiser les rémunérations, mais à condition de ne pas le faire de façon discrétionnaire, ce qui suppose d'employer des critères objectifs et vérifiables (Cassation Sociale 2 octobre 2001 n°99-17.577), préalable-

ment définis et contrôlables (Cassation Sociale 18 janvier 2000 n°98-44.745 et n° 98-44.753).

Ainsi, les politiques d'individualisation des salaires qui ont cours dans la quasi totalité des entreprises, fondées sur le « mérite » ou la « qualité du travail » ne résistent pas au droit positif.

D'abord parce que le « mérite » ou la « qualité du travail » sont déterminés le plus souvent sur la base d'appréciations subjectives et échappent donc à l'exigence de pouvoir être contrôlés.

Ensuite parce que, depuis la fin du XIX^e siècle, le salarié vend son temps de travail, et non plus la quantité ou la qualité du travail fourni.

S'il réalise le travail attendu, au regard des exigences de sa qualification conventionnelle, il doit recevoir la rémunération correspondant au temps travaillé. S'il fait un travail qui ne répond pas aux normes de sa qualification, il doit être sanctionné. Si son travail est exceptionnellement bon, il doit être gratifié, mais sur la base de critères objectifs et vérifiables.

Ainsi, la Cour de cassation approuve une Cour d'appel qui avait décidé que « *la différence des salaires entre les employés à égalité de qualification et d'emploi ne saurait s'établir au niveau de la rémunération mensuelle de base, qui doit être la même pour tous, seul l'octroi d'avantages supplémentaires, sous forme notamment de primes diverses, pouvant récompenser l'importance et la qualité du travail fourni, et l'insuffisance pouvant être sanctionnée mais sur le plan strictement disciplinaire* », et que dès lors, « *en ne fournissant comme seule explication que la prétendue médiocre qualité du travail accompli par l'intéressé...l'employeur ne rapportait pas la preuve que l'inégalité de traitement dont le salarié a été victime, reposait sur un critère objectif tenant à la différence de travail fourni* » (Cassation Sociale 26 novembre 2002 n°00-41.633).

Terminées les politiques d'individualisation des salaires à la tête du client, les augmentations attribuées de façon arbitraires ? Nous le saurons à l'issue des prochaines négociations annuelles obligatoires !

Christophe Baumgarten

À CÔTÉ...

Sarko revient sur l'Isf Nicolas Sarkozy veut faire évoluer l'impôt de solidarité sur la fortune. Rassurez-vous pas pour l'augmenter ! Il proposait en janvier lors d'un déjeuner-débat avec des chefs d'entreprises du Nord-pas-de-Calais que les investissements dans les entreprises soient déduits de l'Isf. Le nouveau président de l'Ump s'est aussi prononcé pour un « replafonnement de l'Isf ». Cette mesure instituée en 1991 par le gouvernement Rocard puis supprimée par la droite permettait aux contribuables avec un gros patrimoine mais peu de revenus de ne pas payer un montant d'Isf supérieur à leur revenu. Sarkozy a estimé que l'Isf restait « inéquitable » et « faisait fuir les entreprises ». On n'en attendait pas moins de lui.

Rachat de Gillette Procter et Gamble (Pg) vient de devenir le premier groupe mondial de produits cosmétiques et de grande consommation en rachetant Gillette pour 57 milliards de dollars. Pg est le numéro un américain des produits de grande consommation avec des marques comme Pampers, Tide ou Ariel, Camay ou Pringles. Gillette est propriétaire de marques de rasoirs comme Mach3 et aussi des piles Duracell. Ce rapprochement se soldera par environ 6 000 suppression d'emplois. Ce sont toujours les salariés qui paient.

Positions en Algérie Les entrepreneurs français veulent consolider leurs positions en Algérie. En février une délégation de 120 entrepreneurs français, sous l'égide du Medef, s'est rendu sur place pour cela. La distribution de l'eau potable à Alger vient d'être confiée au groupe Suez et on annonce un plan de développement du groupe hôtelier Accor déjà très présent en Tunisie et au Maroc. Dans cette course au marché algérien se détache un duo de tête : la France, premier fournisseur et quatrième client avec un volume d'échange de 6,2 milliard de dollars et les Usa, troisième partenaire avec 3,5 milliards de dollars. Le tourisme, les manufactures, le transport, l'agroalimentaire, les services financiers et le Btp sont dominés par l'investissement français. Les Américains privilégient la coopération militaire, le marché de l'armement et des hydrocarbures. L'adhésion de l'Algérie à l'Omc pourrait changer la donne en faveur des États-

3 280 suppressions d'emplois

La Deutsche Bank, première banque d'Allemagne vient d'annoncer la suppression de 3 280 emplois supplémentaires à l'étranger afin d'économiser 1,1 milliards d'euros sur les coûts à partir de 2006. Début décembre la banque prévoyait déjà de supprimer 1 920 postes en Allemagne. Le bénéfice net serait passé de 436 millions en 2003 à 269 millions d'euros en 2004. Il faut bien que quelqu'un paie ; les salariés comme d'habitude !

TENTEZ
LABONNEMENT
AU
MANIFESTE
COMME
CADEAU

C'EST PAS
SI LOIN...

Pour la vie ou la mort ? Les déclarations du porte-parole de l'Église d'Espagne se prononçant pour l'usage du préservatif afin de combattre le Sida n'ont pas plu au pape. Recevant en délégation un groupe d'ecclésiastiques espagnols il leur a déclaré qu'il fallait défendre : « *le respect de la vie dans toutes ses étapes* ». Ce qui en clair signifie refuser la contraception même préservatif et l'Ivg. Il en a aussi profité pour critiquer les initiatives du gouvernement espagnol allant jusqu'à parler de « *permissivité morale* ».

L'enseignement religieux à l'école pourrait en effet être remplacé par un cours d'éducation civique pour les élèves qui le souhaitent. Le pape a regretté que : « *se répande une mentalité inspirée par le laïcisme, une idéologie qui amène, d'une manière plus ou moins consciente, à la restriction de la liberté religieuse jusqu'à promouvoir un mépris ou l'ignorance de la religion, en reléguant la foi au domaine privé et en s'opposant à son expression publique* ». Nous nous en réjouissons plutôt !

Délit d'opinion
pontifical

Jerzy Urban, ancien porte parole du général Jaruzelski, devenu journaliste, s'est vu condamné par le parquet de Varsovie à une amende de 4 900 euros pour offense au souverain pontife. Dans un article de son journal satirique *Nie*, intitulé « *Un sado-masochiste ambulante* », il avait qualifié Jean-Paul II de « *vieillard déclinant* » et de « *divinité sénile* ». Il présentait le pape comme « *un vieillard qui devrait se mettre au lit pour manger du caviar et des glaces, pour se bourrer le nez ou se frotter les pieds au lieu de présenter au public un spectacle d'horreurs* ». Il a eu beau plaider qu'il réclamait « *le droit de regarder le culte du pape avec un œil de non-croyant* », le verdict est tombé. C'est ce qu'on appelle dans cet ex-pays socialiste qui vient de rejoindre la « grande Ue » la liberté de la presse !

Guantanamo

« *inconstitutionnel* » Joyce Hens Green du tribunal civil de Washington, saisie par des prisonniers de Guantanamo, vient de décider que « *les Csrt (tribunaux d'examen du statut de combattant ennemi) sont inconstitutionnels* ». Un revers pour Bush qui avait signé l'ordonnance du 13 novembre 2001 instaurant une « *commission militaire spéciale* » conçue pour juger les détenus non étasuniens. La Maison blanche a immédiatement fait part de son désaccord avec cette décision. Elle considère, malgré les critiques internationales, que les prisonniers de Guantanamo n'ont pas le statut de prisonniers de guerre défini par les Conventions de Genève et s'autorise à les détenir sans inculpation dans des conditions lamentables. 550 détenus originaires de plus d'une vingtaine de pays sont internés à Guantanamo.

Amérique latine

Une alternative

Cuba et le Venezuela viennent de signer un accord de coopération qui apparaît comme une alternative solidaire à l'Alena piloté par les Usa. Étendu à toute l'Amérique latine il pourrait offrir de nouvelles perspectives sur le continent américain.

Hugo Chavez, président de la République bolivarienne du Venezuela a été reçu à La Havane par Fidel Castro en décembre dernier. Le 14, les deux chefs d'État ont signé un accord intitulé « *Alternative bolivarienne pour les Amériques* ». Il s'agissait d'amplifier le programme de coopération entre Cuba et le Venezuela existant depuis le 31 octobre 2000. L'accord a été signé au Palais de la révolution de La Havane.

Alternative à l'Alena

Cette visite officielle intervient exactement dix ans après la première venue du leader vénézuélien sur l'île, alors qu'il n'était pas encore à la tête du pays. Hugo Chavez a été accueilli à l'aéroport international José Martí par Fidel Castro, renforcé après ses dernières victoires lors du référendum révocatoire (15 août 2004) ou encore lors des élections régionales (31 octobre 2004). Sans doute un nouveau palier a été franchi à la suite de la signature de cet accord. En effet, on y voit une alternative et un contre-poids enfin solides et crédibles aux Accords de libre-échange nord américain (Alena) pilotés

par les États-Unis. À ce jour, l'accord ne concerne que les deux pays, mais l'extension de son influence sur tout le continent sud-américain apparaît comme un enjeu majeur. Le

échange de savoir-faire, d'infrastructures et d'équipements dans les domaines de l'énergie, des transports, des sciences...



contenu de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (Alba qui signifie aussi aube en espagnol) va dans ce sens. Il souhaite « *travailler conjointement, en coordination avec d'autres pays latino-américains, afin d'éliminer l'analphabétisme des pays tiers* » ainsi que « *de collaborer à des programmes de santé publique et de développement de plans culturels* ». Les deux pays se sont en outre assurés l'effacement réciproque de plusieurs barrières douanières (aériennes, mari-

Un nouveau départ pour l'Amérique latine

Alors que le Venezuela « *met à disposition de Cuba ses infrastructures et ses équipements de transports aériens et maritimes sur des bases préférentielles afin de soutenir les plans de développement économique et social de la République de Cuba* » et finance « *des projets de production et d'infrastructures* (secteur énergétique, industrie

électrique, développement portuaire...), Cuba offre en contre partie « *2000 bourses d'études à des jeunes Vénézuéliens pour la réalisation de leurs études supérieures* » ou encore « *la mise à disposition de l'Université bolivarienne de plus de 15 000 professionnels de la médecine pour la formation de médecins généralistes et spécialistes* ». De son côté, Cuba s'est engagé à payer le pétrole qu'il importe du Venezuela en dessous de la barre des 27 dollars le baril, et ce même en période de crise. Le président vénézuélien a également reçu des mains de Fidel Castro la médaille de l'ordre Carlo Manuel de Cespedes, le « *Père de la patrie cubaine* » devant l'assistance nombreuse du théâtre Karl Marx.

Les deux hommes se sont rencontrés à maintes reprises depuis l'accession au pouvoir d'Hugo Chavez. Mais il s'agissait seulement de la deuxième visite officielle du Vénézuélien sur l'île. À présent, l'axe « *Cuba-Venezuela* » est de plus en plus solide ajouté à différentes échéances électorales favorables aux idées progressistes sur le continent (Brésil, Chili, Uruguay, Nicaragua...) : un nouveau départ pour l'Amérique latine.

Sébastien Madau

« Wspomnienia, wspomnienia »

En Pologne fleurissent des cafés nostalgiques du passé...

À Varsovie, Gdansk, Cracovie, Poznan... On voit des bustes, des tableaux, des affiches militantes de l'époque du « *communisme* », comme on dit là-bas.

Dans le café « *Proletaryat* » de Poznan, près de la grand'place (le « *rynek* »), sur la rue de Wrocław (« *ul. Wroclawska* »). Les portraits de Marx et de Lénine y sont majoritaires, une photo de Trotski, un Staline manière « *réalisme socialiste* », des

affiches de propagande, ornent les murs ; on y sert une bière fabriquée spécialement à Czarnkow, la « *Proletaryat* », qu'on peut déguster sur des fauteuils drapés de rouge. L'humour y règne : sur la porte des toilettes on peut lire *Bureau du comité municipal*, et un écran passe en continu le bêtisier des déclarations d'hommes politiques de l'époque.

La nostalgie le dispute au sourire, et il serait abusif de prétendre qu'il s'agit là d'un

mausolée des regrets du passé ni d'une manifestation de soutien au socialisme. Cette nostalgie, fort à la mode, est ambiguë, certes : mais on chercherait en vain à Madrid des cafés qui inviteraient à sourire du franquisme, à Berlin ceux qui plaisanteraient sur le nazisme passé, à Vichy le café « *Maréchal*, nous voilà ».

Si les Polonais peuvent boire leur « *Proletaryat* » en plaisantant sur le temps où la *babcia* (babchia : grand'mère)

faisait la queue devant les magasins, c'est la preuve qu'en dépit des difficultés, cette époque n'apparaît pas comme une monstruosité, un cauchemar qu'il faudrait seulement oublier.

Allez, à la vôtre, towaryszys (prononcer tovjajech) !

Yves Vargas

Traduction du titre : « *Souvenirs, souvenirs* »...

Cuba Libérer les cinq

Cela fait maintenant plus de six ans, que cinq Cubains sont injustement emprisonnés aux États-Unis. Après un jugement sommaire et sans preuves, ils sont incarcérés dans des conditions indignes. La mobilisation doit s'intensifier pour qu'ils soient enfin libérés.

Le 26 janvier 2005, à l'ouverture du forum de Porto Allegre, une jeune fille de 16 ans, Ivette Gonzales, fille d'un des cinq emprisonnés aux États-Unis, a été chargée de prononcer le discours en espagnol. C'est dire l'émotion que soulève cette affaire en Amérique latine, alors même qu'en France les médias organisent le silence sur ce déni de justice.

Le 12 septembre 1998, cinq Cubains – Gerardo Hernandez Nordelo, Ramon Labanino Salazar, Fernando Gonzalez Llort, Antonio Guerrero Rodriguez, René Gonzalez Schwerert – sont arrêtés aux Usa. Ils sont arrivés aux États-Unis en 1990 et 1991 pour infiltrer les groupes terroristes et empêcher des attentats sur le territoire cubain. Ils n'ont fait que recueillir des renseignements concernant ces groupes qui menacent non seulement Cuba, mais tout citoyen nord-américain partisan de la normalisation des relations avec Cuba.

Viol du droit étatsunien

Les cinq ont été arrêtés à leur domicile de Miami le 12 septembre 1998 à 5h 30 du matin. Ils ont été conduits au Qg du Fbi à Miami. Là, ils ont été interrogés pendant près de 6 h. On leur a proposé de collaborer avec les Eu (ils possèdent des cassettes audio et des carnets d'adresses très compromettants pour les maffieux locaux et les notables du coin). On leur a proposé de trahir leurs compagnons et leur pays. Devant leur refus, on les a transféré au Centre fédéral de détention. Pendant 18 jours, ils ont été mis au secret. Ensuite, ils ont été transférés, toujours dans des conditions très dures, à la « Special House Unit », quartiers d'isolement réservés aux détenus dits dangereux.

Il a été très difficile pour eux d'organiser leur défense, d'entrer en contact avec leurs familles (ils ne les ont pas vu pendant 3 ans et demi). Il n'ont droit qu'à une heure de promenade par semaine dans une cour de 3 m sur 3. Leur argumentation, celle sur laquelle se développe la soli-

darité dans le monde entier, repose sur un constat juridique et moral.

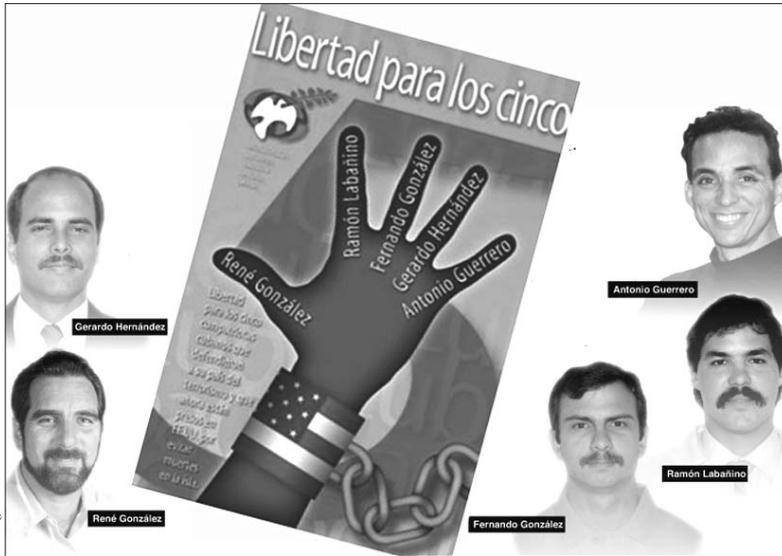
Le procès a violé le droit américain : impartialité douteuse du tribunal, aucun délit n'a été assorti de preuves, condamnation non sur des « faits » mais sur des intentions présumées.

Depuis 1959, les anti-cas-

nombreux jurés ont subi des pressions, on a essayé d'éliminer le plus possible de Noirs et de Portoricains du jury. Dans la salle, les maffieux de Miami arrogants et une presse hystérique chauffaient à blanc l'opinion publique.

Dans le procès, il y a eu dissimulation de preuves et obstruction au libre déroulement

Outre les inepties du procès, on peut constater de la part des autorités américaines de nombreuses violations aux conventions internationales, en matière de droit de visite aux prisonniers : interdiction totale pour Adriana Perez, l'épouse de Gerardo, et pour Olga Salanueva et sa fillelette Ivette, qui ne connaît son papa



Montage : Patrice Morel

tristes, réfugiés à Miami et en Floride ont mené une guerre impitoyable contre la révolution et le peuple cubain (plus de 4 000 morts et autant d'handicapés à vie). Des groupes, pour la plupart d'extrême droite, basés à Miami, Alpha 66, Hermanos del Rescate, Commando F45, Omega 7, Brigade 2506, Commando F4, interviennent depuis le territoire nord-américain, avec l'appui de la Cia, du Fbi. Dans les années 90, dans la crise économique qui a suivi la chute de l'Union soviétique, on a assisté non seulement au resserrement du blocus, mais à l'intensification des actions terroristes.

Accusé seulement d'intentions

Les accusés n'ont pas bénéficié d'un procès juste et équitable. En fixant le procès à Miami, sous la forte pression des groupes de l'extrême droite cubaine, on a soumis son déroulement à une atmosphère de chasse aux sorcières. De

l'instruction. De nombreux documents n'ont pu être produits par la défense ; près de 3 000 pièces... Les 14 000 pages de mémoire en accusation n'ont pas réussi à prouver la culpabilité des cinq. On accuse, officiellement les cinq non de faits mais d'intentions. On les accuse d'avoir l'intention de commettre des actions d'espionnage sur des bases militaires américaines et d'avoir essayé de porter atteinte à la sûreté nationale américaine.

Mobiliser l'opinion publique

Pourtant entre le 11 et le 27 décembre 2001, les verdicts « tombent » comme des couperets : la perpétuité plus 18 ans de réclusion à Ramon Labanino Salazar ; 2 fois la perpétuité, plus 15 ans à Gerardo Hernandez Nordelo ; la perpétuité, plus 10 ans à Antonio Guerrero Rodriguez ; 15 ans pour René Gonzalez Schwerert ; 19 ans pour Fernando Gonzalez Llort.

que par des photos, attribution anarchique des visas aux autres membres des familles qui doivent attendre le bon vouloir des autorités (Mirta la mère de Toni Guerrero, attend un visa depuis un an)

On peut craindre que la réélection de Bush et les nombreuses violations du droit qu'autorise « la lutte anti-terroriste » aux États-Unis ne permettent pas que justice leur soit rendue.

Face à ce déni de droit, de nombreux comités de soutien se développent dans le monde pour la libération des 5 (une vingtaine en 2001, près de 300 aujourd'hui). En France alors même que la campagne contre les arrestations de « dissidents-mercenaires » fait rage depuis 2003, la totalité de la presse tait l'injuste procès des 5 qui soulève l'émotion dans le monde entier Y compris aux Usa.

Tout dépend de la mobilisation de l'opinion publique. En France aussi, il faut intervenir.

Andrée Palot

AUTOUR DE NOUS

Tortures à Guantanamo
Un Australien d'origine égyptienne détenu à Guantanamo affirme qu'il a été battu, a reçu des décharges électriques, a subi des humiliations à caractère sexuel et a presque été noyé lorsqu'il était sous garde étatsunienne dans le camp de Guantanamo installé à Cuba. « Je ne voyais jamais le soleil, n'avais jamais de douche comme un être humain, n'avais jamais de verre pour boire, n'étais jamais traité comme un être humain » a-t-il déclaré. Ces déclarations coïncident avec celles d'autres terroristes présumés détenus par les États-Uniens.

Cuba à l'Ue
Les 25 ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont décidé enfin de rétablir des relations diplomatiques normales avec le gouvernement cubain. Les gel des relations avait été instauré après mars 2003. Ils demandent en même temps la libération « sans condition » de tous les dissidents. Reporter sans frontière qui avait demandé l'aggravation des sanctions dans une lettre du 27 janvier dernier s'est montré mécontent de cette décision et le fait savoir par la voix de son responsable, Robert Ménard, qui prétend savoir comment faire. Il a adressé dès le 1^{er} février une lettre ouverte au Président de la commission européenne. En l'absence des mesures qu'il préconise et qui visent toutes à mettre Cuba sous tutelle, il affirme que « la décision de l'Ue s'apparenterait à une capitulation ». Triste sire !

Combattre la lèpre
La lèpre touche encore 2 000 victimes chaque jour dans le monde. Une sur dix est un enfant de moins de 15 ans. Le 30 janvier se tenait la 52^e journée mondiale des lépreux qui mettait l'accent sur la nécessité de combattre ce fléau. Aussi vieille que notre histoire, cette maladie infectieuse est un problème de santé publique dans 14 pays d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie. Trois antibiotiques permettent de lutter contre la maladie. Mais les histoires de gros sous ne permettent pas encore aujourd'hui de venir à bout de cette maladie.

Palmiers marocains menacés
Les palmiers marocains sont l'objet d'un « juteux trafic ». Le journal *Aujourd'hui Maroc* dénonce ce trafic et lance un appel pour « sauver le palmier national ». Les palmiers sont achetés entre 10 et 20 euros pour être revendus à Marrakech ou à Casablanca entre 100 et 900 euros. Cette pratique d'arrachage sauvage, qui sert à fleurir les riches demeures ou les quartiers chics des grandes villes, menace les palmeraies du Maroc dont dépendent aujourd'hui près d'un million de paysans et met en cause le maintien du fragile écosystème des oasis. Le Maroc est le huitième producteur mondial de dattes.

EN BREF

Rallonge pour la guerre Bush a demandé au Congrès quelque 82 milliards de dollars supplémentaires pour couvrir les opérations en Irak et en Afghanistan et les aides accordées par les Usa à leurs alliés. Cela porterait à 300 milliards de dollars le coût des guerres impérialistes menées par les Usa. Sur les 82 milliards demandés, 77 seraient consacrés à l'Irak et l'Afghanistan et cinq autres milliards à l'aide aux pays alliés de Washington parmi lesquels la Jordanie (300 millions), le Pakistan (116 millions), l'Autorité palestinienne (200 millions) et l'Ukraine (60 millions).

Libérer de la pauvreté Nelson Mandela, l'ancien président sud-africain a appelé en février les pays développés à « tenir leur promesse » et à libérer « les millions de personnes esclaves » de la pauvreté à travers le monde. « La pauvreté massive et les inégalités obscènes sont des fléaux de notre époque qui ont leur place à côté de l'esclavage et de l'apartheid » a-t-il déclaré devant des milliers de personnes réunies à Trafalgar Square à Londres avant de rencontrer les ministres des Finances du G7 qui se réunissaient dans la capitale britannique. 30 000 personnes meurent de faim chaque jour dans le monde, 6 000 personnes meurent du Sida quotidiennement en Afrique. « Ne pas agir serait un crime contre l'humanité » a insisté Nelson Mandela.

Réchauffement climatique Le réchauffement climatique de la planète va frapper durement les populations pauvres d'Afrique réduisant leur capacité à combattre les maladies et à se nourrir par elles-mêmes a affirmé Anthony Nyong, un scientifique de l'université de Jos au Nigeria. Selon lui, le réchauffement climatique en Afrique devrait accroître l'incidence des inondations et des sécheresses contribuant à augmenter les risques de transmission des maladies. « Les pays industrialisés doivent rapidement intensifier leurs efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin d'éviter des changements climatiques dangereux qui ont un impact disproportionné sur les gens en Afrique » a-t-il souligné. D'ici 2080, 80 à 120 millions de personnes supplémentaires risquent de souffrir de la faim en raison des changements climatiques dont 70 à 80 % en Afrique.

Kyoto en vigueur Le protocole de Kyoto est entré en vigueur. 34 pays industriels sont désormais tenus légalement de réduire d'ici 2012 leurs rejets de gaz à l'origine du changement climatique. Il s'agit essentiellement du Japon, de l'Ue, du Canada et de la Russie. Mais le premier pollueur de la planète, les Usa refusent toujours de ratifier Kyoto. Les rejets polluants ignorent-ils les frontières ?

Venezuela

« Il se passe quelque chose »

Georges Labica s'est rendu en décembre dernier au Venezuela pour participer à une rencontre internationale. *Le Manifeste* l'a rencontré.



Photo : Patricia Latour

J'ai assisté à quelque chose qui ressemble vraiment à un processus révolutionnaire. Ici, dans les médias, Chavez est traité de « populiste » ou de putschiste et ce qui se passe au Venezuela fait l'objet d'un rejet *a priori*. Racisme antilatino et mépris des pauvres. C'est lamentable, car, à la différence de l'Europe, en Amérique latine il se passe quelque chose. Avec des gouvernements situés à gauche, de manière diverse bien sûr et plus ou moins profondes, avec Lula, Kirchner, Chavez et, dernier en date, Tabaré Vasquez, en Uruguay. Mais il y a aussi des mouvements d'opinion. Là-bas, pour des millions de gens, notamment de jeunes, la lutte anti-impérialiste relève de l'évidence. Condoleezza Rice a déclaré que le Venezuela était un « facteur de trouble » dans la région. Bush a condamné le fait que le Venezuela avait acheté des hélicoptères à la Russie. Et en sous-main, ils poussent à l'assassinat de Chavez.

Engagé dans un processus révolutionnaire

Carlos Andres Perez, l'ancien président « démocrate chrétien », le 25 juillet dernier, a déclaré que seule la violence

permettrait d'en finir avec Chavez. Et dans son entourage, des gens ont déclaré qu'il fallait lui tirer dessus avec un fusil à lunettes et lui « cortar la cabeza » (lui couper la tête) ! Il est clair qu'en tant que personne, Chavez est réellement engagé dans un processus révolutionnaire. Pendant mon séjour là-bas, nous sommes restés avec lui environ 30 heures, pendant lesquelles il a parlé et

répondu aux questions, parfois les plus invraisemblables, qui lui étaient posées. Et jamais il n'était autant applaudi que lorsqu'il évoquait la solidarité avec Cuba. À Porto Alegre, où il a tenu la vedette, il a déclaré que le Venezuela devait aller vers le socialisme en se réclamant à nouveau du marxisme.

Le soutien populaire à Chavez est indéniable. Il est le seul chef d'État à avoir été confirmé 6 ou 7 fois de suite par des élections authentiquement démocratiques et dûment contrôlées, celles-là, à l'inverse de la farce irakienne. En août, il a obtenu 60 % des suffrages lors du referendum. Deux mois plus tard, aux élections fédérales, ses partisans ont remporté la direction de 21 États sur 22 et l'opposition ne tient plus qu'un cinquième des municipalités.

Il faut dire que les engagements que Chavez a pris ont été tenus. Le Venezuela a évidemment une chance : ce sont les revenus du pétrole. Avant, ceux-ci étaient détournés vers les comptes des banques, à l'étranger. Aujourd'hui, la part qui provient des sociétés vénézuéliennes est réinvestie dans le pays. En 2003, quand les pétroliers faisaient « grève », le pays a connu un taux de croissance négative de -9 %. En 2004, il était de +18 %, soit le plus fort taux en Amérique latine. Cela a per-

mis la distribution de bourses, la construction d'écoles, la création d'une nouvelle université. Un million de personnes ont été alphabétisées. Il a été mis en place un système qui permet aux gens qui ont dû interrompre leurs études de les reprendre. D'autre part, 1 000 000 ha ont déjà été distribués aux paysans, à qui l'État a confié un millier de tracteurs.

Le pouvoir aux pauvres

La révolution bolivarienne s'est fixé l'objectif de développer les campagnes, en créant des « misiones ». L'une d'entre elles, baptisée « Barrio adentro » vise à développer les infrastructures, notamment en adduction d'eau. Autour de Caracas, il y a des villages qui n'ont accès à l'eau qu'une fois par mois ! Il y a aussi un grand programme de santé. Avec l'aide de 15 000 médecins cubains qui sont sur place (les médecins vénézuéliens préférant rester en ville, dans leurs cabinets). Quand tu vas dans les villages, on ne te montre pas des réalisations-modèles, comme cela se faisait dans les pays de l'est, mais des magasins d'alimentation pratiquant des prix compétitifs, des maisons en « dur » fruit du travail coopératif, appelées à remplacer les bicoques des favelas, ainsi que des centres de santé, parfois grands comme la moitié d'un salon mais dans lesquels on peut faire des vaccinations, accueillir les femmes enceintes, donner des soins... Tout cela est extrêmement modeste, mais ces réalisations sont sans précédent, proprement révolutionnaires et porté par tout le village ou la « paroisse ».

Il faut comprendre ce qu'est le Venezuela : un pays de 23 millions d'habitants, dont 17 millions de pauvres, (la moitié dans la grande pauvreté). Auparavant, toutes les richesses étaient détournées par l'oligarchie. C'est pourquoi, la formule de Chavez sonne fort : « Comment lutter contre la pauvreté si on ne donne pas le pouvoir aux pauvres ? »...

Les problèmes ? Tout d'abord, l'ancien régime n'a pas disparu. Un grand nombre

de cadres s'est maintenu dans les allées du pouvoir. Certains ont même réussi à figurer sur les listes de Chavez pour garder leur place. Il n'y a pas eu d'épuration même parmi les hauts gradés (une très faible minorité) ayant trempés dans le coup d'État. Voici une révolution qui peut se vanter de n'avoir pas fait couler de sang. Tous les journaux, la radio, la télé sont entre les mains de l'opposition et traitent Chavez de tous les noms, d'une manière qu'on a peine à imaginer ici.

De plus, Chavez ne peut pas vraiment s'appuyer sur un parti. Il y a bien des organisations qui ont assuré les victoires électorales et défendent les mesures progressistes, mais elles ne sont pas encore structurées... Le petit Parti communiste vénézuélien, pour sa part, s'est fondu dans le processus. Mais on est loin d'une vraie force politique. La force sur laquelle s'appuie Chavez, c'est l'armée d'où il vient et dont tout le monde s'accorde à reconnaître la spécificité d'un recrutement de type égalitaire notamment paysan. L'armée joue un rôle déterminant. On se réjouit de la voir accomplir des tâches civiles d'utilité publique. Par exemple, aidée par des agromomes, elle s'emploie à développer des cultures expérimentales devant permettre au pays de se libérer de sa dépendance alimentaire.

Aujourd'hui Chavez et ses partisans ont plusieurs objectifs :

- créer une banque d'Amérique latine, qui romprait avec le Fmi.
- lancer une télévision qui donnerait une information différente, pour tout le continent.
- répondre à l'Alca (ou Zlea, zone de « libre-échange » que veulent imposer les Usa) en créant un pacte baptisé Alba (Alternative bolivarienne pour les Amériques). Pour l'instant, cela s'est concrétisé par un accord entre Castro et Chavez. Ce n'est pas seulement un accord économique, mais un accord de solidarité et de réciprocité qui peut devenir un exemple pour les rapports sud-sud.

Propos recueillis par Francis Combes

Algérie 2004

Un « demi-socialisme »... en rémission ?

Où en est l'Algérie ? Entre socialisme et capitalisme son avenir n'est pas écrit d'avance.

Débarquant en Algérie après avoir connu les pays de l'Est avant 1989, les premières impressions apportent comme un reflux du passé. La frontière franchie, l'ami qui m'attend me demande si j'ai bien oublié de déclarer une partie des devises que j'ai avec moi pour changer au marché noir, puis il y a les monuments et les cimetières des martyrs de la Révolution algérienne qui restent bien entretenus, les drapeaux accrochés aux lampadaires, les portraits du président Bouteflika. Et puis le journal télévisé national qui débute par les activités de la journée du président et la réception de délégations venues de pays voisins pour renforcer les liens « d'amitié et de fraternité indéfectible ».

Socialiste ou pas ?

Mais il y a aussi un minimum de lois sociales qui ont été préservées, de rutilantes maisons de culture que l'État continue de construire et d'entretenir. Il y a aussi l'ouverture annoncée de l'Université panafricaine à Adrar, dans le désert du Sahara, et des fermes coopératives qui ont été préservées, des entreprises d'État restées majoritaires. Bref un État qui n'a pas totalement renoncé à se replier sur sa seule fonction de « veilleur de nuit » du capital, si chère aux idéologues du libéralisme. Mais il y a aussi, preuve que nous n'avons plus affaire avec un pays socialiste, les multiples panneaux-réclames. Il y a aussi la tolérance à l'égard du secteur privé, l'appel de l'État aux investissements étrangers, et la peur des salariés devant les probables privatisations, annoncées ou simplement soupçonnées. L'atmosphère de mobilisation est encore (?) à la défensive : « On va essayer de s'opposer ou tout au moins de ralentir la privatisation de notre entreprise » me déclare un syndicaliste de l'Ugta du potentat gazier « Sonalgaz ». Et aus-

sitôt : « Est-ce que vous pensez qu'une fois l'ouverture du capital annoncé, on pourra encore refuser la privatisation ? » « Conscience de classe » ? « Conscience nationale » ? « Conscience catégorielle ? » Conscience en tout cas que, dans les pays où la « thérapie de choc » a été appliquée, personne « à la base » n'en a profité.

Et cette crainte est aujourd'hui avivée par le fait que, après le « gel » des privatisations et des investissements étrangers provoqué par la décennie de conflit sanglant, l'Algérie sort des années de plomb. Elle renoue aussi avec la croissance grâce à l'augmentation du prix des hydrocarbures et voit des investisseurs étrangers commencer à se précipiter vers l'Algérie pour acheter tous les fleurons de son économie.

Tout libéral

Car, au milieu des années 1980, l'Algérie avait décidé sous Chadli de tout libéraliser d'un coup. Résultat : le choc de l'endettement extérieur et de la concurrence étrangère ont fait chuter le niveau de vie tandis que le multipartisme poussait une grande partie des électeurs à voter pour le Front islamique du salut (Fis) qui promettait de faire payer les riches et de punir radicalement les corrompus. Son succès électoral a provoqué une panique chez les laïcs, mais aussi chez tous les corrompus et les nouveaux riches de la nomenklatura de l'ancien parti unique (FlN). La désagrégation politique, sociale et économique, décidée au sommet après la mort de Boumediène, la perestroïka de Gorbatchev et « l'économie socialiste de marché » de Deng Xiao Ping, se terminait donc dans une dictature militaire qui provoquait la résistance armée des fanatiques. Les dix années de plomb qui suivirent ont gelé les processus de libéralisation, politique et économique, d'où l'existence prolongée de ce

« demi-socialisme » et la marche vers un capitalisme en attente d'un pouvoir pouvant « sécuriser » les capitalistes, leurs investissements et surtout leurs ponctions économiques sur les biens nationaux. La quasi-guerre civile fut donc une catastrophe humaine et sur le plan social seulement une demi-catastrophe. Quant à la politique, le pouvoir ne revint pas complètement sur l'acceptation du

dans le monde arabe, se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Même si elle se heurte en ce moment à de nombreuses pressions de la part des pouvoirs nationaux et locaux, la presse algérienne a été débarrassée de la censure directe qui a disparu avec la fin du régime du parti unique. La télévision et la radio restent en revanche monopole du gouvernement... mais les Algériens zappent tous entre



Photos : André Prévost

pluralisme politique et la suppression de la censure de la presse.

Dans cette situation de multipartisme toléré, la dictature militaire s'exerçait contre les groupes islamistes armés mais acceptait l'existence de partis politiques pacifiques qu'ils soient islamistes, laïcs, régionalistes voire même communiste ou trotskyste. C'est ainsi que le parlement algérien a permis l'émergence de Louisa Hanoun, députée trotskyste du Parti des travailleurs, très populaire dans le pays.

Le pouvoir a toléré d'autant plus le multipartisme que les compétitions électorales ne pouvaient être véritablement équitables dans le contexte de guerre civile, les partis hors de la mouvance gouvernementale n'ayant aucune chance d'arriver au pouvoir. Mais l'arrivée au pouvoir du président Bouteflika a débouqué la situation de guerre civile. Par son habile politique louvoyante, il a calmé les craintes des autres. La guerre civile est aujourd'hui très largement terminée... et les privatisations peuvent donc reprendre.

La presse algérienne qui, au cours des années de plomb, a paradoxalement pu bénéficier d'une liberté de ton inégalé

Al Jazira, la chaîne qatarienne indépendante, Al Manar, la chaîne du Hezbollah libanais et TF1.

La presse algérienne n'a pas non plus, en raison de la guerre civile, subi les achats de la part d'investisseurs étrangers. Résultat : une liberté de ton et une qualité d'information inégalée dans tout le monde arabe... et souvent en Occident. La presse algérienne est donc la presse la plus lue de l'ensemble du monde arabe.

Mais la sortie des années de plomb, là encore, annonce une possible fin de la partie. Le « demi-socialisme » avait permis un compromis entre le meilleur et le pire du socialisme et aussi entre le meilleur et le pire du capitalisme. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? L'Algérie rejoindra-t-elle la cohorte des pays clientélisés et soumis, ou un sursaut de la conscience nationale et révolutionnaire se manifesterait-il dans cette société dont certains éléments ont conscience des limites du « socialisme réel » certes, mais aussi de celles du capitalisme ?

Bruno Drwesi

ICI AUSSI

Rwanda
rapport d'enquête
Le rapport de la Commission d'enquête citoyenne (Cec) sur le rôle de la France dans le génocide rwandais porte bien son titre : « L'Horreur qui nous prend au visage ». Ce rapport de 600 pages est une retranscription des auditions de témoins et de journalistes en mars 2004. Une dizaine de plaintes contre X ont été adressées pour « complicité de génocide » au juge d'instruction du tribunal aux armées de Paris (Tap) par des victimes du génocide qui mettent en cause le rôle de la France et de ses militaires dans les exactions commises en 1994. « La France n'a jamais cessé d'être complice de ceux qui commettaient le génocide avant, pendant et après » précise François-Xavier Verschave, président de survie et membre de la Cec.

Conflits d'intérêts à l'Onu

Le directeur du programme pétrole contre nourriture Benon Sevan est accusé de « graves conflits d'intérêts » pour être intervenu dans le choix des acheteurs de pétrole irakien. Le rapport d'étape de l'Onu signale que sa conduite « éthiquement impropre a gravement nui à l'intégrité des nations unies ». Il semble de plus que les contrats passés par l'Onu avec la Banque nationale de Paris, la société néerlandaise Eastern Hemisphere BV, chargée de contrôler la quantité de pétrole exportée légalement par l'Irak, et les services d'inspection des lloyds britanniques n'étaient pas conformes aux règles de la concurrence. Koffi Annan, le secrétaire général de l'Onu a décidé de prendre des sanctions disciplinaires contre Benon Sevan mais aussi contre Joseph Stéphanides, ancien chef du comité des sanctions pour manipulation de contrats du programme. Il n'empêche que le mal est fait. Il semblerait que l'Africa Middle East Petroleum (Amep), basée en Suisse a totalisé un profit net de 1,5 millions de dollars grâce à ces exactions. Quand on sait ce qu'a coûté à l'Irak en vies humaines l'embargo, on ne peut être que révolté par cette information.

Deux journalistes étatsuniens menacés
Deux journalistes étatsuniens du New York Times risquent la prison pour avoir refusé de révéler leurs sources dans une affaire touchait la Maison blanche. La cour d'appel fédérale a estimé que les deux journalistes Judith Miller et Matthew Cooper commettaient un outrage au tribunal en refusant de coopérer avec la justice. Ils risquent chacun dix-huit mois de prison. L'enquête cherche à déterminer si un responsable de la Maison blanche a divulgué à la presse l'appartenance à la Cia de Valerie Palme, épouse d'un ancien ambassadeur. Révéler l'identité d'un membre de la Cia est un acte criminel au Usa. Les étatsuniens n'ont pas le droit à l'information surtout si le pouvoir est en cause.

AUSSI...

Non

à la Constitution
Dans l'Orne, l'appel des 200 lancé pour le non à la constitution à l'initiative de militants du Pcf et la gauche communiste rassemble quelques jours après plus de 300 personnes. Les initiateurs de l'appel soulignent que « l'heure n'est pas à l'immobilisme ou aux déclarations style oui à une Europe sociale. Les salariés, chômeurs et retraités n'ont rien de bon à attendre de l'Europe de Maastricht ». La mobilisation doit se poursuivre partout.

Carte d'identité électronique

Au nom de la sécurité, l'Europe veut mettre en place un système de surveillance des individus grâce à une carte d'identité électronique munie d'une puce qui stockera un tas de données et remplacera à terme toutes les autres cartes : carte électorale, titres d'accès à certains services publics, carte Vitale, permis de conduire, etc. Une carte « évolutive » bourrée de données personnelles, ce que le journal *Libération* appelle « un moucharb électronique ». La Belgique, l'Italie et la Finlande distribuent déjà des cartes d'identité électroniques.

Cinq millions

L'Allemagne passe la barre des cinq millions de chômeurs en janvier, portant le taux de chômage à 12,1 % de la population active. Et vive l'Europe de Maastricht !

Les salariés se mobilisent

Certains salariés prennent des positions pour dire Non au projet de constitution européennes à l'exemple des cheminots de la région de Paris-nord qui lancent une pétition (clachris@wanadoo.fr).

8 000 emplois

en moins à France Telecom
France Telecom devrait supprimer 8 000 emplois en 2005 dont 5 500 en France. En 2004, la suppression des effectifs concernait déjà 12 500 postes dont 6 000 en France (13 100 dont 7 800 en France en 2003). Le groupe emploie 203 500 salariés dont 122 900 en France : 95 000 fonctionnaires et 28 000 salariés. Encore des raisons de se mobiliser pour défendre l'emploi à FT.

Journalistes licenciés

Le Syndicat national des journalistes dénonce le licenciement de six journalistes qui travaillent dans deux petits hebdo du pôle Ouest de la Socpresse (groupe Dassault). Ces journalistes travaillant dans deux petits hebdomadaires sont licenciés sans propositions de reclassement car leur journal (*Hebdo Vendée* et *L'Agriculture Sarthoise*) est jugé peu rentable suite à leur rachat. Les bienfaits de la concentration de la presse !

Constitution européenne

NON

ET

Le mois dernier, *Le Manifeste*, dans le cadre de la campagne qu'il mène pour le non à la Constitution européenne, a donné la parole à des communistes de sensibilités différentes. Ce mois-ci, il a sollicité des responsables politiques en dehors du Pcf. Quatre personnalités avaient été sollicitées mais Olivier Besancenot n'a pas donné suite à notre proposition de contribution. Jean-Luc Mélenchon, sénateur socialiste, Georges Sarre, premier secrétaire du Mrc et Daniel Gluckstein, secrétaire général du Pt donnent leurs raisons de dire NON à la constitution européenne.

Le Mouvement Républicain et Citoyen défend un NON républicain, argumenté, construit, positif



Photo : Patricia Lanour

Pourquoi dire NON ?

D'abord parce que c'est un mauvais traité. Le contenu du livre III confirme l'enfermement de l'Europe dans un sarcophage libéral qui génère les délocalisations, le chômage, la croissance molle, la dégradation du pouvoir d'achat, la casse des services publics... En outre, les dispositions relatives à la politique étrangère et de sécurité commune mettent l'Europe et la France à la remorque des États-Unis, en faisant de l'Otan, c'est-à-dire de Washington, le maître d'œuvre de toute diplomatie et de toute action de défense en Europe. Si ce traité « constitutionnel » européen avait été en vigueur en 2003, la France aurait été contrainte de participer à la guerre coloniale des États-Unis en Irak ; c'est inadmissible. Quant à la « charte des droits fondamentaux », le livre II du traité, elle est largement en deçà des droits conquis par les citoyens français, et met en péril la laïcité, puisqu'elle reconnaît la liberté « de manifester [sa religion] en publique et en privé ». À un mau-

vais traité, on doit pouvoir dire NON. Sans quoi, le référendum n'a pas de sens.

Ensuite, il faut dire NON car ce traité se prétend « constitutionnel », foulant au pied les démocraties nationales, l'indépendance des peuples, les constitutions des États-Nations. Pour être mise en conformité avec ce traité, la Constitution française va être modifiée par le Congrès (Assemblée et Sénat), sans état d'âme. Or la « constitution » européenne n'a de « constitution » que le nom : elle ne procède pas du peuple, puisqu'il n'y a pas eu de débat public européen, et qu'il n'y a pas de peuple européen. En nommant ce texte « constitution » européenne, on cherche à sacraliser son contenu, et à le faire échapper à l'arbitrage des citoyens, à le faire primer sur notre loi fondamentale. On cherche à ériger en horizon indépassable les politiques ultralibérales et le contournement démocratique qui caractérisent l'Europe actuelle, et que le traité « constitutionnel » européen veut couler dans le béton. Nous ne pouvons pas accepter ce déni de démocratie.

Enfin, nous pouvons et nous devons dire « non » aux bonimenteurs de l'Europe, à cette élite auto-proclamée, qui a tout renié, à commencer par le peuple. Dire NON à la droite, à Jacques Chirac, à Nicolas Sarkozy, à Jean-Pierre Raffarin. Dire NON aussi à ceux qui se prétendent de gauche tout en épousant les intérêts de la finance mondialisée et le modèle de société anglo-saxon. Ce n'est

pas de l'opportunisme que d'appeler à censurer ces dirigeants grâce au bulletin de vote NON. C'est comprendre véritablement que l'Europe libérale d'une part, et la confiscation démocratique par l'establishment d'autre part, sont le recto et le verso de la même lettre de cachet : celle par laquelle on met à mort la solidarité nationale et la citoyenneté.

Si le NON l'emporte, il n'y aura aucune crise institutionnelle. Le traité de Nice s'appliquera jusqu'en 2009. Dans l'intervalle, les citoyens, par un vote-sanction fondé en raison, auront signifié qu'on ne peut pas les contourner impunément, et ils pourront peser de tout leur poids, légitime, pour réorienter profondément la construction européenne.

À partir des nations, on peut construire des coopérations, à l'échelle européenne, pour mener à bien de beaux et grands projets industriels, économiques, sociaux, culturels, environnementaux, et pour faire émerger un acteur stratégique en Europe. Mais pour cela, il faut commencer par dire NON au traité « constitutionnel » européen, pour que le peuple français reprenne les commandes de son destin.

Georges Sarre

Ancien ministre, Conseiller de Paris, Maire du 11^e arrondissement, Premier secrétaire du Mouvement républicain citoyen, Président du Groupe Mrc au Conseil de Paris,

Président du Club laïcité,

Responsable de la gauche républicaine

Constitution européenne

ET ENCORE...

« Constitution européenne » rime avec remise en cause du droit de grève

Chaque semaine *Informations Ouvrières*, hebdomadaire du parti des travailleurs, publie les arguments du combat pour la victoire du vote non à la constitution européenne.

Dans l'éditorial du 22 février c'est « la défense de la grève » que le commissaire européen Monsieur Barrot voudrait remettre en cause au nom du fait qu'elle serait contraire à « l'esprit de la constitution ».

En voici des extraits :

« S'exprimant à propos de la grève des salariés d'Air France, M.Barrot a déclaré, ce 20 février (dans les colonnes du Parisien) : « Ce qui s'est passé à Orly n'est en rien conforme à l'esprit de la future Constitution européenne, qui veut prévenir de tels débordements préjudiciables à l'image du syndicalisme, aux droits des passagers, aux intérêts économiques des compagnies. » (...)

C'est la grève qui est contraire à l'esprit de la « Constitution » européenne. En fait d'« esprit », celui-ci se limite à ces mots : « L'Union offre à ses citoyennes et à ses citoyens un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée » (article I-3).

On le conçoit : pour les patrons et pour les gouvernements, une grève, parce qu'elle fait entrave à la production et à la circulation des marchandises, « fausse la concurrence ».

Moyennant quoi, Barrot a raison de dire que « Constitution européenne » rime avec remise en cause du droit de grève.

Mais qu'est-ce que la grève ? C'est la classe ouvrière qui se dresse comme classe, avec ses intérêts spécifiques, contre la classe des patrons et-ou contre les gouvernants. La grève, c'est le moyen par lequel les travailleurs peuvent se défendre comme travailleurs. Sans droit de grève, la classe ouvrière est condamnée au silence ou à la protestation impuissante. C'est pourquoi les premières grandes luttes de classe en France, comme dans tous les pays, ont toujours cherché à imposer dans un même mouvement la reconnaissance du droit de grève et la reconnaissance de la liberté syndicale. Seules de brèves périodes de totalitarisme, comme par exemple le régime de Vichy de 1940 à 1944, ont remis en cause dans notre pays droit de grève et droit syndical. (...)

On nous objectera : Barrot est un réactionnaire, ses propos n'engagent que lui. Mais que penser de cette déclaration d'une femme « de gauche », Ségolène Royal, dirigeante du PS, qui se dit, toujours à propos de la grève d'Orly, « indignée » par « une explosion sauvage d'un mouvement de grève qui n'est pas bon pour le service public et pour les usagers » ?

On nous dira qu'il y a « un oui de gauche et un oui de droite » ? Les faits le prouvent : il n'y a qu'un oui à la « Constitution », c'est le oui de la réaction contre les acquis démocratiques et les droits des travailleurs.

Parce que les travailleurs ont plus que jamais besoin du droit de grève pour se défendre, et du droit de s'organiser pour exister comme classe, ils ont besoin aujourd'hui plus que jamais de la démocratie.

Démocratie, droit de grève, droit syndical : trois raisons pour faire triompher le vote non à la « Constitution » européenne.



Photo : DK

Daniel Gluckstein

Secrétaire national du Parti des travailleurs

C'est la souveraineté populaire qui est en cause

républicaine et démocratique qui veut que le peuple élise lui-même une assemblée constituante chargée d'élaborer sa loi fondamentale. Engagée par la tenue d'une Convention non élue à cet effet, elle se conclut par l'injonction de donner une seule réponse pour 448 articles, 36 protocoles, 2 annexes, 48 déclarations, le tout n'ayant jamais fait l'objet de débats publics et certaines parties du texte n'ayant jamais été discutées par la Convention elle-même ! Le résultat aboutit à constitutionnaliser une politique économique ce qui est un fait sans précédent dans l'histoire de notre République comme dans celle de tous les pays de la vieille Europe. C'est jeter les peuples les uns contre les autres que de leur dire que la valeur suprême qui les rassemble est la concurrence libre et non faussée !

Ainsi, il n'y aura plus jamais d'Europe fédérale avec ce texte. J'entends par là une construction politique où le Parlement européen, c'est-à-dire les élus du peuple, contrôlerait l'exercice des pouvoirs transférés au niveau de l'Union. C'était ce que nous voulions construire en Europe : un ensemble démocratique où la souveraineté du peuple soit reconnue. Cette souveraineté populaire européenne est aujourd'hui étouffée : le Parlement européen est traité en mineur par le projet de Constitution. La Commission ayant un monopole d'initiative et le Conseil des

États conservant l'essentiel du pouvoir de décision, que reste-t-il au parlement ? Un pouvoir (relatif) d'obstruction.

De fait, la Constitution installe le modèle libéral anglo-saxon dans toute sa cohérence. D'un côté, « la concurrence libre et non faussée » organise la guerre économique de chacun contre tous. De l'autre, « les églises et les communautés » sont incitées à structurer la société (articles I-2 et I-52). La montée du communautarisme coïncide ainsi parfaitement avec le système économique libéral ou le « droit à la différence » rime avec « la différence des droits ». La synthèse de tout cela est exprimée par « la devise de l'Union : *Unie dans la diversité* » (I-8). Celle-ci exprime bien l'idée d'un espace public réduit au minimum, où chacun est invité à se définir par ses particularismes et non par sa participation à un intérêt général défini en commun. Nous, Républicains, aurions préféré que les Nations et les citoyens se disent dans leur devise « égaux en droits ».

Jean-Luc Mélenchon
Sénateur PS de l'Essonne
Ancien ministre

Gaz de France
Le gouvernement a promis de vendre avant l'été : il va placer Gdf en Bourse avant Edf. Pourtant, Gaz de France a dépassé le milliard d'euros de bénéfices, a réduit son endettement, et dispose d'un « cash » de 3,4 milliards d'euros. Et jusqu'ici l'entreprise n'a pas eu besoin d'investisseurs privés pour financer ses activités.

Et d'autres privatisations

Avant d'introduire en Bourse Gdf, puis Edf, le gouvernement va mettre en vente les actions de la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (Sanef). Après la Sanef, ce sera Areva. Puis les aéroports de Paris. Le gouvernement a prévu d'enregistrer 4 milliards d'euros cette année grâce aux privatisations.

Lunettes au chômage

Le groupe L'Amy, leader français de la lunette, a annoncé la fermeture de deux sites dans le Jura, Poligny et Saint-Laurent-en-Grandvaux, ainsi que des licenciements dans l'usine de Morez et au siège social à Paris. 180 salariés seront mis à la porte.

Le groupe L'Amy fabrique les lunettes Lacoste, Nina Ricci, Sonia Rykiel, Cheignon, Kipling. La société, qui a profité de millions de l'argent public sans jamais rendre de comptes, a déjà délocalisé en grande partie sa production en Chine. Le lunetier Bollé, détenu aujourd'hui par un fonds de pension américain, vient également d'annoncer des licenciements dans son usine d'Arbent. Là encore, une partie de la production se fera en Chine. Et la Cgt craint de nouvelles suppressions d'emplois chez Comotec aux Rousses et chez Albin-Paget à Morbier, chez Cottet à Morez. Toutes ces disparitions d'entreprises auront bien entendu des effets sur toutes les Pme de la lunetterie jurassienne.

Des « Havane » Normands

Une Pme vient de se lancer dans la fabrication de cigares cubains dans un coin du pays de Caux. Ce sont de vrais Havane, faits avec du tabac cubain importé et roulés par deux Cubaines qui se sont installées à Cauville-sur-Mer. L'affaire marche. C'est l'Association Cuba Corona Club qui personnalise les cigares. La maison propose une large gamme, du Evita à 4,5 euros l'unité au Maximo à 10,90 euros.

Baisse du prix des produits agricoles de base

Un rapport de l'agence de l'Onu pour l'alimentation et l'agriculture met en lumière la menace que pose la baisse des produits agricoles pour la sécurité alimentaire de centaines de millions de personnes. Dans les pays les plus pauvres du monde, de nombreux exploitants agricoles produisent et exportent plus tout en gagnant moins que par le passé.



Photo : Patrick Latorre

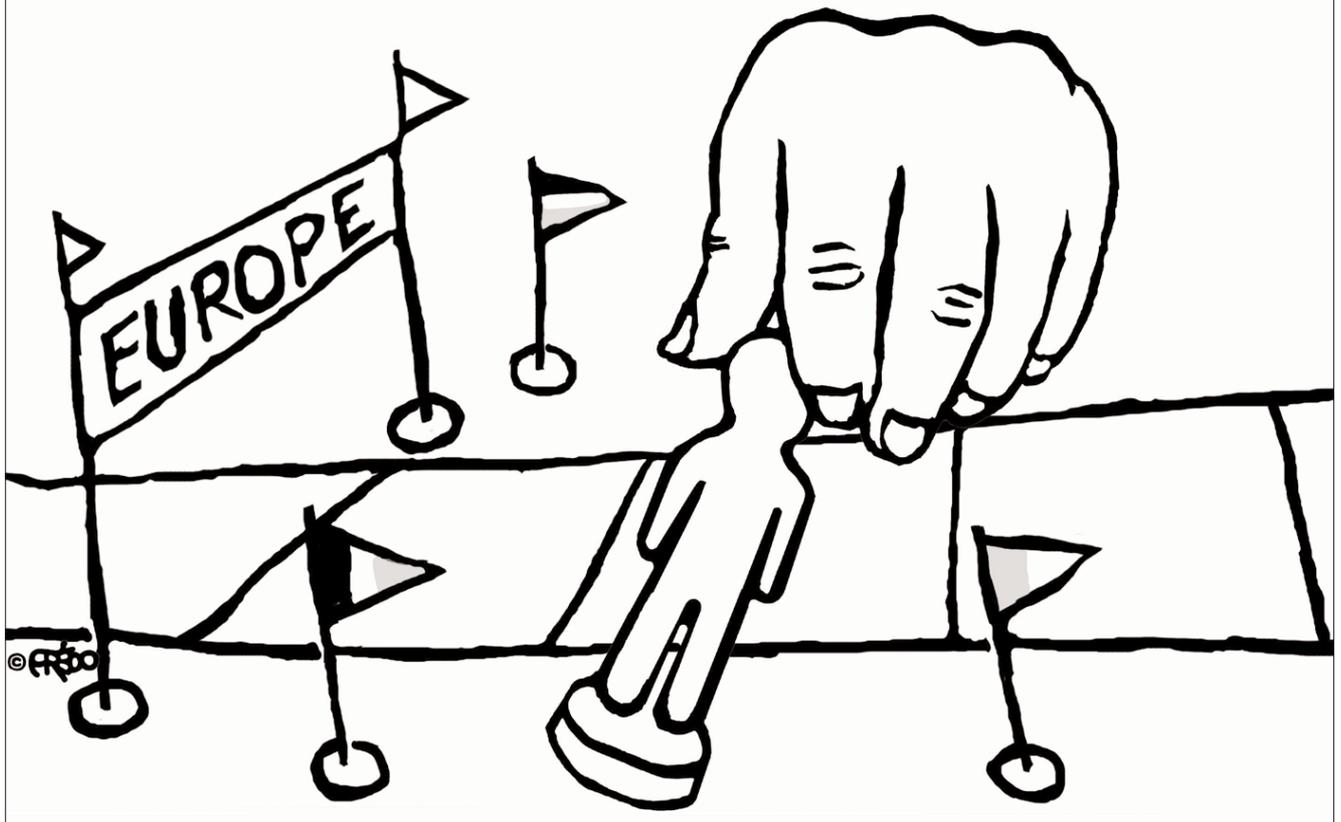
Le référendum à venir présente un enjeu crucial pour l'avenir républicain de la France comme pour la construction européenne. Il exige donc de chaque Français une décision d'une singulière gravité. Car en République, la démocratie n'a pas pour objet de dire chacun pour soi ce qui est bon pour soi mais de définir ce que l'on croit bon pour tous. La décision des Français impliquera ce moment de notre histoire comme pour de très nombreuses années puisque les dispositions prévues par la partie IV de la Constitution européenne rendent sa révision quasiment impossible.

Or il sera difficile pour chacun de se faire un avis compte tenu de l'extrême complexité, longueur et confusion de ce texte. Sa méthode d'élaboration n'est pas conforme à la tradition

Penser le peuple

René Lacroix et Yves Vargas sont philosophes, ils animent le Groupe d'études du matérialisme rationnel qui a publié aux éditions *Le Temps des cerises* un ouvrage collectif : *De la Puissance du peuple* (tomes I et II déjà parus, tome III à paraître en septembre). Ils reviennent ici sur la notion de peuple aujourd'hui.

Je mets en concurrence le peuple français et polonais et j'achète le peuple espagnol... A toi de jouer !



La notion de peuple semble être une évidence : une carte géographique avec des noms de pays paraît bien désigner les peuples qui peuplent la terre, tout comme une foule en colère a tout l'air d'en donner une facile image. Mais l'évidence immédiate s'efface dès qu'on cherche à définir précisément ce qu'on entend par peuple.

Formation sociale

L'unité que représente un peuple contient des divisions qui se révèlent dans l'histoire où s'opposent le peuple et les grands, le peuple et les aristocrates, le peuple et les bourgeois, le peuple et les élites, sans parler des cas où s'oppose le peuple et la populace. Il est alors tentant de remettre en question la catégorie de « peuple », et déclarer qu'elle

est abstraite ou fictive ; le peuple serait une catégorie commode mais qui masquerait la réalité, une catégorie unifiante alors que le réel est éclaté, dispersé en antagonismes. On pourrait même s'appuyer sur la théorie marxiste de la *lutte des classes* pour dénoncer le caractère illusoire, mystificateur et non scientifique de la notion de peuple, et du même coup, de celle de démocratie. Le marxisme nie que l'humanité soit constituée (unie ou divisée) en peuples et se réfère à une autre unité, une autre universalité, celle de prolétariat. « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!* ». Cet appel ignore aussi bien les peuples que le peuple : il n'est pas un appel au peuple, mais au seul prolétariat, à une classe particulière ; il n'est pas non plus un appel aux peuples car la pluralité des hommes paraît

ici réduite à leur dispersion géographique. Mais en même temps, il se réfère aux « pays » (« *de tous les pays...* ») explique que chaque prolétariat doit en finir d'abord avec « sa propre » bourgeoisie, de sorte que cette notion de peuple est à la fois invalidée par celle de classe, mais continue de hanter le paysage des classes. Pour désigner l'entité dont les rapports de classe constituent la réalité, les théories marxistes parlent de *formation sociale* plutôt que de peuple. En même temps, on voit reparaître de façon discrète (honteuse?) la notion de peuple à travers l'expression *classes populaires*. Des classes populaires où l'on retrouve les ouvriers, les paysans (petits...), les employés (petits de préférence), quelquefois les commerçants (tout petits). Cette classification est assez

floue, mais cette indétermination ne doit pas cacher l'essentiel : seule une partie de la formation sociale constitue le peuple. En même temps, pour rendre compte des formes concrètes des luttes de classes, les marxistes ont dû utiliser une catégorie qui dépasse les classes elles-mêmes, et ont eu recours à la catégorie de *masses*, au pluriel ; mais il n'est pas rare que celles-ci redeviennent *masses populaires*, comme s'il pouvait y en avoir d'autres, des masses qui ne soient pas populaires, qui ne sont évidemment jamais nommées.

Le peuple s'invite

De même, les sciences humaines semblent entretenir un rapport difficile avec la notion de peuple, qui est manifestement suspectée

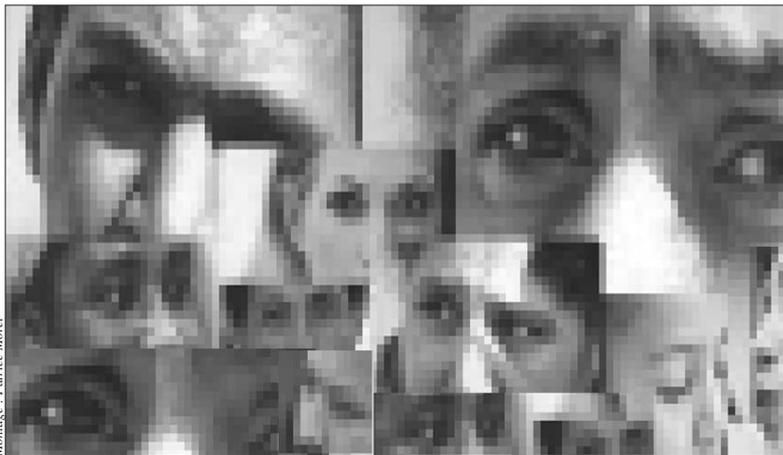
d'abriter quelque substrat biologique ou racial : on parle d'*ethnie*, de *formation sociale* ou de *culture* pour rendre compte de la pluralité constitutive de l'humanité. Pour penser la réalité d'une formation sociale particulière, on ne reprend pas la notion de peuple : on distingue des *catégories socio-professionnelles*, des *couches* ou des *classes*, mais dans le discours sociologique aussi, l'épithète *populaire* ne cesse de faire retour à travers ce qui peut s'apparenter à un véritable lapsus de pensée. Étrange peuple, jamais concept, mais toujours voué à qualifier les concepts afin de leur donner leur efficacité théorique : du sein de son absence le peuple recouvre de « populaire » les catégories qui ont mission de le remplacer. Cela signifie sans doute quelque chose. Lorsqu'une

notion, sans cesse récusée pour des raisons théoriques, ne cesse de s'imposer, c'est qu'elle est portée par des nécessités qu'on pourrait appeler pratiques. Qu'il s'agisse de connaissance ou d'action, l'outil qui s'impose est celui qui *mord sur le réel*. Le peuple s'invite sur la scène politique comme dans le champ théorique, non parce qu'il entre par la fenêtre après qu'on lui a claqué la porte, mais simplement parce qu'il n'a jamais cessé d'être là, pour combler le grand besoin qu'on ne cesse d'avoir de lui. On ne peut nier qu'il existe des peuples au sens de groupements humains liées à un certain espace dans lequel ils se sont organisés sans plan ni dessein pour produire, échanger et assurer leur vie, faisant face, par le travail commun, aux nécessités fondamentales de l'existence. Ces peuples se sont coagulés, soit dans un contexte naturel, soit à partir d'une histoire préalable (invasions, migrations, guerres). Des hommes se trouvent ainsi rapprochés par des coutumes, des règles communes qui s'imposent par la seule force des choses et sans aucun projet préalable : le peuple naît des goûts culinaires communs, des rites matrimoniaux, de l'usage d'une langue, des mythes et croyances. Il en émerge un certain *esprit* au sens que Montesquieu donne à ce terme, c'est à dire un certain régime de vie qui assure à ce peuple une identité concrète, une identité qui échappe à la conscience des individus mais qu'ils reproduisent machinalement et qui vit par eux. Ces agrégations ne vont pas sans déchirements, rivalités claniques, tribales ou familiales qui sont aussi des conditions de l'existence de ce peuple que l'on peut appeler *peuple sociologique*. Ces agrégations se constituent aussi contre d'autres regroupements perçus comme menaçants ou concurrents, et ces rivalités entraînent une dimension *politique* de l'existence commune, car il devient nécessaire d'assurer la sécurité et la défense, donc de donner des règles ; et des chefs, inévitablement, apparaissent.

Le peuple institutionnel

Dès lors le peuple existe aussi en tant qu'il est constitué comme tel par le pouvoir ; tout pouvoir tend à désigner, déterminer et légitimer *son* peuple selon les besoins qui sont les siens : peuple des sujets, peuple des combattants, peuple des électeurs, peuple des travailleurs, peuple de Dieu, peuple élu. Dans tous ces cas, le peuple est missionné pour une tâche particulière

qu'il n'a pas choisie, mais qu'on lui présente toujours comme étant la sienne. Le peuple est sommé de respecter les règles d'un jeu élaborées sans lui mais pour lui, règles qui affirment définir la seule politique qui soit légitime. Qu'on lui demande de voter, de militer, de prier, de se lever ou de se soumettre, il ne détient pas les clefs de son existence, il est « agi » plus qu'agissant : c'est le *peuple institutionnel*, désigné, encadré, sollicité, et finalement tenu par les pouvoirs. Mais ces deux figures, celle du *peuple sociologique* et celle du *peuple institutionnel* ne rendent pas compte des



Montage : Parice Morel

moments très rares et très décisifs de l'irruption active d'un peuple dans l'histoire. Il renouvelle alors entièrement les rapports politiques : le peuple acteur redessine les décors, réécrit la pièce, redistribue les rôles, change tout le jeu, use alors de sa puissance par lui-même et pour lui-même. Ce peuple en actes est celui dont nous avons voulu tracer l'esquisse dans nos travaux, afin de comprendre comment il échappe à ceux qui ont cru le connaître ou le servir, et à qui il a infligé quelques sérieuses déconvenues.

La puissance du peuple

Les démocrates parlent du pouvoir du peuple, ce pouvoir constitutionnel qui « donne » au peuple quelque accès au pouvoir. Cet accès institutionnel n'est pas négligeable, mais nous nous sommes intéressés à la *puissance* du peuple, à cette force quasi sauvage qui force la politique à se modifier, à bouger malgré elle. En ces occasions, un peuple se révèle à lui-même et aux autres dans une sorte d'évidence qui *résiste* à toutes les dénégations théoriques et pratiques. Ainsi le peuple palestinien et le peuple algérien sont-

ils véritablement nés de leurs luttes pour la souveraineté et l'indépendance. Ainsi le peuple français se retrouve-t-il à divers moments de son histoire, dans la rue, l'insurrection ou la résistance. Le peuple manifeste la plénitude de sa puissance quand les pouvoirs l'ignorent, le nient ou le dégradent. La *nation* désigne en France ce rapport complexe et tendu du peuple à son État, rapport fondé en 1789 et institutionnalisé depuis sous le nom de République. Que l'État s'affirme démocratique ou non, il est vital pour tout État de se donner un peuple à sa main sous peine de voir son effectivité et sa

légitimité contestées. Faute d'un peuple sociologique préalable, les États tentent de se fabriquer des peuples pour leur usage, des peuples plus ou moins mythiques, à partir d'une histoire réécrite, de valeurs décrétées communes (par exemple la modernité). Ainsi le super-État européen, qui n'est rien d'autre qu'une administration des choses, doit-il impérativement *accoucher* de son peuple. D'où, peut-être, l'étrangeté de ce traité constitutionnel qui se doit d'engendrer un peuple au lieu d'en être l'expression ; un législateur sans volonté générale : Jean-Jacques Rousseau en eût frémi d'horreur ! Puisque les peuples historiques ont le mauvais goût de persévérer dans leur être, l'oligarchie eurocratique se proclame mère et patrie d'un peuple de type nouveau, conçu par insémination juridique. À ce jour, jamais et sur aucun terrain, ce « peuple européen » ne s'est activement manifesté, et ce qui ne produit aucun effet n'est pas une cause, et ce qui n'est cause de rien n'existe pas, c'est le « b. a. ba » du matérialisme philosophique. Un « État européen » ne peut naître sans tenter de détruire les peuples qui existent. De là, la double opération politique qui vise d'un côté à délégitimer les États nationaux, et de

l'autre à valoriser les pseudo-États régionaux en assurant la promotion des « débris de peuples », pour reprendre l'expression de Hegel. Substituer le folklore à la politique, noyer les peuples dans l'abstraction d'un super-peuple fictif, dont la mission sacrée serait de défendre héroïquement les valeurs enthousiasmantes de la libre concurrence, tel est aujourd'hui le projet de tous ceux qui rêvent de voir les peuples définitivement euro-domestiqués. L'histoire leur a déjà infligé de sérieux démentis, mais il serait imprudent de croire que leur échec est inévitable.

Certes, les peuples ont souvent beaucoup souffert de leur État : l'exploitation du travail trouve dans l'État la force de l'oppression, ce que les marxistes ont bien désigné sous le terme « État de classe » – dont le tandem Raffarin-Seillères présente la caricature – et le dépérissement de l'État envisagé dans le communisme trouve ici son sens. Mais les peuples sans État – Palestiniens, Kurdes, Arméniens, Tibétains – montrent que la lutte de tout peuple pour exister passe par l'établissement d'un État. L'État ne fait certes pas le bonheur du peuple, mais, malheur au peuple qui n'a pas d'État ! Même si tout peuple est spontanément anarchiste, il a besoin de la confrontation avec son État pour ne pas demeurer politiquement stérile. Cet enjeu n'est nullement ignoré de ceux qui refusent un État aux peuples qui s'affirment, ni de ceux qui cherchent à anesthésier un peuple trop actif en le privant du sien. L'anarchisme libéral qui veut dévaluer l'État, l'idéologie des droits de l'Homme qui écarte ceux des peuples, nous préparent un avenir bien dangereux.

René Lacroix
et Yves Vargas

LE PEUPLE AUSSI...

Une turbine pour le continent africain
Un projet monumental vise à alimenter l'Afrique toute entière en électricité grâce à l'énergie hydraulique du fleuve Congo. Un communiqué du Programme des Nations unies pour l'environnement précise que le projet devrait générer assez de courant pour alimenter l'industrialisation de tout le continent. Et le projet devrait même à terme permettre l'exportation du surplus d'électricité produite vers l'Italie, l'Espagne et l'Europe du Sud en général grâce à un interconnecteur sous la Méditerranée.

Nouvelle participation au Figaro

Le gestionnaire américain de portefeuilles Carlyle Group a acquis une participation dans le capital du quotidien *Le Figaro*. Le ministère des Finances l'a autorisée jusqu'à 20 %. Mais l'investisseur souhaiterait contourner la réglementation et atteindre 49 % de participation. Carlyle Group est qualifié par la presse américaine de « banque de la Cia ». Il est présidé par Franck Carlucci, ancien secrétaire à la Défense, et comprend parmi ses administrateurs George Bush, ancien directeur de la Cia et ancien président des États-Unis. Patrick Buisson vient d'être nommé directeur du service politique. Militant à la Fédération nationale des étudiants de France dans les années 70, il entre à *Minute* dans les années 80. Après *Valeurs Actuelles*, il prend le contrôle de la Société des éditions du Crapouillot, publie une hagiographie du président du Conseil général de Vendée, Philippe de Villiers. Il est directeur de la campagne européenne de Jimmy Goldsmith. Enfin, Patrick Buisson a assuré une émission régulière sur Lci avant de rejoindre la direction du service politique du *Figaro*.

Le Mali, producteur de pétrole

Le Mali a signé une concession sur cinq blocs d'exploitation à un consortium australien, Baraka Mali Venture. Sept autres sociétés étrangères sont actuellement en pourparlers pour obtenir des conventions de recherche et d'exploitation sur les dix blocs restants. La présence d'hydrocarbures au nord du Mali est attestée depuis une quarantaine d'années. Le Mali va-t-il entrer dans le cercle des producteurs de pétrole dès 2008 ?

Ogm et Amérique centrale

Des millions de ressortissants d'Amérique centrale consomment des produits génétiquement modifiés sans le savoir, faute d'informations : Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, ainsi qu'en République dominicaine. Des analyses établissent que 80 % du maïs, du soja et des céréales étudiés étaient génétiquement modifiés, et que le gène *Mong GA21*, utilisé par la multinationale Monsanto et interdit par l'Union européenne, était présent dans le maïs transgénique étudié.

Secours populaire français

Beaucoup de solidarité populaire

Le secours populaire fête cette année ses soixante ans. L'occasion de revenir sur une histoire qui se confond avec la solidarité populaire.

« **J**e me souviens avec émotion de mes premières vacances à l'île de Ré, grâce aux vacances populaires enfantines du Secours ouvrier international (branche sociale du Secours rouge). C'était au mois d'août 1936. Trois semaines de ballades, d'amitiés, de baignades, la découverte de la mer... Nous étions français, allemands, autrichiens, espagnols fuyant le franquisme, enfants juifs exilés à cause du nazisme... Deux médecins veillaient sur nous. L'encadrement était formidable. Tous bénévoles, beaucoup d'entre eux tombèrent dans les combats de la Résistance. » raconte Denise Albert.

Le secours rouge

Le 24 août 2005, pour fêter dans l'action ses 60 ans, le Secours populaire français (Spf), veut rassembler 60 000 enfants au Stade de France pour une inoubliable *Journée des oubliés des vacances* à laquelle seront associés 3 000 enfants étrangers, victimes dans leur pays de la misère ou de conflits armés. Ils séjourneront 15 jours dans notre pays.

Le droit aux vacances pour tous, c'est bien la même démarche qui relie le témoignage de Denise Albert en 1936 et les souvenirs que laisseront ces journées des oubliés des vacances pour les

enfants de France et du monde, bien que l'ampleur et les formes prises par la solidarité soient différentes en 2005. Pour mieux comprendre le mouvement de solidarité populaire et mieux connaître le Spf, il faut se replonger dans ses racines, dans son histoire. Lors de la première guerre mondiale, des milliers de civils sont victimes des combats et des destructions. Face à l'officielle Croix rouge, des militants vont créer le Secours rouge international. Cette association d'entraide aux victimes de la misère et de la répression va en France s'intéresser au sort des bagnards, des militants anti-colonialistes, des militants ouvriers licenciés pour activité syndicale ou politique.

Après l'arrivée de Mussolini et d'Hitler au pouvoir, des milliers de militants antifascistes vont venir en France. Le Secours rouge sera une des associations qui leur viendra en aide. En novembre 1936, des délégués de plusieurs associations se rassemblent pour créer le Secours populaire français et des colonies (Spfc). Dès son premier congrès le Spfc s'engage dans une vaste campagne de soutien et de solidarité aux victimes de la guerre civile en Espagne : collecte de lait, de vêtements, de couverture, de chaussures, accueil des enfants espagnols. En septembre 1939, le Spfc est interdit. Néanmoins, certains de ses dirigeants poursuivent des

actions de solidarité dans la clandestinité. Le Spf paiera un lourd tribut ; près de la moitié des secrétaires départementaux seront tués sous l'occupation. En novembre 1944, des adhérents réussissent à organiser une colonie de vacances au Mont Dore pour des centaines d'enfants dont les parents avaient été déportés ou fusillés. En novembre 1945, les membres du Spfc et de l'Association nationale des victimes du nazisme se regroupent pour créer le Secours populaire français dont le premier dirigeant est Pierre Kaldor. Agir pour les enfants, les vieux, les militants ouvriers victimes de la répression, les peuples des colonies et la défense des droits de l'Homme, tels étaient à la Libération les principaux axes de travail du Spf.

Solidarité internationales

Les grèves sont nombreuses parfois violentes, la répression est dure, les licenciements nombreux. Le Spf va aider les

grévistes, leurs enfants et leurs familles. Dans le même temps, les peuples d'Asie et d'Afrique demandent leur indépendance, la justice, la liberté. Le Spf sera toujours aux côtés des victimes de ces combats.

Dès la Toussaint 54, les nationalistes algériens organisent une série d'attentats pour réclamer leur indépendance. En quelques semaines, des milliers de nationalistes progressistes, de communistes sont arrêtés ou emprisonnés à Alger ou dans des camps. Le Spf va assurer leur défense. Tout au long de son histoire, le Spf est venu en aide aux démocrates et aux victimes des guerres coloniales ; À Madagascar, en Algérie, au Vietnam, en Espagne, en Grèce, au Chili avec, grâce au concours de milliers de dona-

teurs et de bénévoles, le « bateau pour le Noël des enfants chiliens ». Cette solidarité internationale le Spf la fait vivre aujourd'hui dans plus de 50 pays ou il a, en partenariat avec des associations locales, des projets de développement sur la base d'objectifs concrets autour de nourrir, instruire, soigner. Certains de ces projets ont suivi la nécessaire aide d'urgence après les catastrophes telles que tremblements de terre, raz de marée et se poursuivent dans la durée. Ainsi, il est toujours présents au Nicaragua suite au cyclone Mitch, en Iran suite au séisme de Bam où il a construit et équipé deux écoles.

Bien sûr, il ne prétend pas, par ces projets, résoudre tous les problèmes liés au sous-développement, mais concrètement il prouve que d'autres relations entre les hommes peuvent être les fondations d'un monde plus humain. De plus, ces projets de solidarité permettent de faire reculer les poisons de la xénophobie et du racisme que certains tentent de développer en France. Bien évidemment, les actions du Spf se développent aussi en France. Les acteurs du Spf se définissent comme des généralistes de la solidarité et comme des aiguillons des pouvoirs publics. Dénoncer, sans relâche, le raz de marée de la misère qui sévit en France, le développement de la précarité que subit une partie de plus en plus importante de la population, donner la parole aux exclus, redonner confiance à ceux qui ont si peu, aider dans la dignité, sans assistantat, donner aux jeunes et aux enfants copains du monde la possibilité d'être solidaire : voilà quelques objectifs du grand mouvement de solidarité.

Pour cela, dès sa création, le Spf s'est donné des statuts qui précisent bien sa démarche : « *Faisant leur, la formule* « Tout ce qui est humain est nôtre », *les adhérents se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité, ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté enfants, jeunes et adultes de toutes conditions quelques soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses...* ». Tous ceux qui le veulent y ont leur place dans le respect de ses statuts. Il est toujours possible de rejoindre le million de donateurs que le Spf est en passe d'atteindre en 2005.

Jean-Louis Poly



Photo : DR



Photo : Patricia Latour

Régulation d'Hamid

Hamid Reza Saïdan est menacé d'être expulsé vers l'Iran. C'est dans ce pays qu'il est né en 1965. Militant politique dès l'âge de 14 ans, il est arrêté et condamné à mort à 16 ans en Iran. Compte tenu de son jeune âge, la peine est commuée en détention à perpétuité. Après une campagne internationale suite aux massacres dans les prisons iraniennes, Khomeiny libère tous les prisonniers politiques. Hamid sort de prison le 11

février 1989. Il est à nouveau arrêté en 1994. Il est alors torturé mais, faute de preuves, est relâché après trois mois de prison.

En 1998, il choisit de venir en France pour continuer ses études de droit. En 2001, la Préfecture du Rhône refuse, sans raisons, de lui renouveler son titre de séjour. Il demande à ce moment l'asile politique. On lui refuse ce droit et il est menacé d'être expulsé vers l'Iran alors que les autorités de son pays le recherchent. La France a le devoir d'accueillir Hamid. *Le Manifeste* se joint au comité de soutien mis en place dans le Rhône pour demander la régularisation de ses papiers le plus rapidement possible.

P. L.

Libération de Paris

Les enjeux de l'histoire

Le Manifeste livre les réflexions de l'historien, Michel Pigenet sur la libération de Paris et présente le rôle joué par les communistes dans cet événement.



Photo : DR

Au moment de la commémoration de la libération de Paris, on a présenté la libération comme un épisode essentiellement militaire. Comment l'expliquez-vous ?

M. Pigenet : Indéniablement, la libération de Paris a une dimension militaire. En juillet-août 1944, Paris est une place forte, avec au moins 20 000 soldats allemands. Les troupes allemandes de l'ouest refluent et elles ont besoin de passer la Seine pour se replier à l'est. Paris occupe donc une position stratégique. D'autre part, la France est un pays occupé, ses élites ont collaboré. Sur ce point, tous les résistants sont d'accord : la France doit participer à la défaite de l'Allemagne nazie avec ses combattants en arme – armée d'Afrique, Forces françaises libres, résistants – et par l'implication de son peuple. Cette volonté est partagée par l'ensemble de la Résistance, par Londres et par Alger. Dans l'esprit de De Gaulle, la libération est inséparable de l'insurrection nationale.

Mais sur le terrain, des tensions traversent la résistance. Les modalités de l'insurrection et le moment où elle doit se déclencher opposent les résistants entre eux et à la France libre. L'insurrection doit affaiblir l'effort de guerre allemand, mais la question des moyens se pose. Une insurrection risque d'exposer la population à des représailles terribles : la Résistance doit

donc l'encadrer et l'armer. Cela pose des problèmes de logistique lorsqu'on sait que la Résistance parisienne dispose d'à peine 1 000 fusils.



Photo : Cer-Siref de Paris, St. Lazare

L'enjeu est donc de convaincre les alliés de l'intérêt militaire de Paris, car l'insurrection seule ne viendra pas à bout des Allemands.

Quel a été le rôle du mouvement populaire dans la libération de Paris ?

M. P. : Cette question politique partage la Résistance. Les communistes veulent mobiliser la population, organiser des grèves dans les

usines, développer des milices patriotiques et – disons-le – pour mettre les autres composantes devant le fait accompli, puis emporter l'intervention des alliés. Ils misent sur une insurrection qui modifiera aussi en leur faveur le rapport des forces politiques. Les mouvements de résistance non-communistes cherchent au contraire à retarder, sinon freiner le mouvement. Pour les Ftp, le mouvement populaire n'est pas un handicap. Pour beaucoup de responsables de la résistance non-communiste, c'est un phénomène inquiétant.

Les Ftp ont une stratégie militaire couplée à une conception politique du militaire. Ils convoient les Ffi comme le noyau d'une armée nouvelle, dont les Ftp seraient l'avant-

au grand maximum, dont 2 000 armés. Ces effectifs augmentent avec la manifestation du 14 juillet 1944 et l'appel à mobilisation du 10 août. Ce dernier, lancé par le Comité militaire Ftp, mais rédigé par Ouzoulias et Fabien, titre : « En avant pour la bataille de Paris ». Une version en affiche est placardée dans les jours qui suivent. C'est le feu-vert qu'attendaient les cadres Ftp. Les travaux qui paraissent actuellement occultent purement et simplement cet événement.

La mobilisation populaire joue donc un rôle incontestable dans la Libération. Elle n'est certes pas le fait des seuls Ftp. Une partie des Ffi partagent ce point de vue. À la tête des Ffi d'Ile-de-France, Rol le vérifie tout au long de l'insurrection, y compris au moment difficile de la trêve. D'autres forces y concourent, comme le Comité parisien de libération présidé par Tollet, qui mobilise les syndicats.

Comment analyser la vision actuelle d'une résistance où le rôle des communistes est gommé ?

M. P. : Dès la Libération, communistes et gaullistes développent la vision d'un peuple uni et unanime derrière la Résistance et De Gaulle. C'est le moyen de légitimer le nouveau pouvoir et d'intégrer



Photo : R. Berzon

dépositaire, il va en user au gré de la conjoncture politique et de la ligne du moment. La Résistance entre en ligne de compte dans la vie intérieure même du Parti : pour de nombreux cadres de la Résistance, qui ont eu leur autonomie, il est difficile de rentrer dans le rang.

Le problème actuel de la mémoire communiste, c'est le délitement de ce courant politique. Ce parti a été un acteur important de l'histoire du 20^e siècle. Il a du mal à se vivre comme une organisation marginalisée et marginale. C'est un processus d'ensemble : il ne peut plus porter son histoire devenue trop lourde pour lui. Il l'ignore ou la contourne faute de pouvoir en assumer,

voire en comprendre, les logiques. Dès lors, il n'en garde plus que des bribes, lui enlevant toute cohérence.

Le Pcf est donc à la merci de lectures et d'interprétations étrangères à ses références fondamentales qu'il se condamne à reprendre à son compte. S'agissant de la Libération, il rappelle qu'il était du bon côté mais il cherche une légitimité du côté des récits et d'une histoire officielle, ceux des institutions, des corps et des groupes dominants. Par suite, il gomme son rôle dans les conflits de classes de la Libération. Au risque, enfin, de contribuer à ce que s'efface jusqu'au souvenir des militants qui, par leurs sacrifices, contribuèrent alors à asseoir son audience.

Propos recueillis par
Caroline Andreani

AUTOUR
DE NOUS

Retour des généraux français
La nouvelle est passée inaperçue. Après accord de George Bush, deux généraux français ont officiellement rejoint, le 1^{er} juin 2004, le commandement intégré de l'Otan, l'un à Norfolk en Virginie, l'autre à Mons en Belgique. De Gaulle avait fait sortir la France de ce commandement intégré en 1966. Chirac le demandait depuis deux ans mais il se garde bien d'en faire de la publicité. On comprendrait mal dans l'opinion publique pourquoi, en pleine crise avec les Usa, la France rejoint le saint des saints de l'alliance atlantique.

Selon que vous serez blanc ou noir

On n'est pas tous égaux devant la maladie. Une étude vient de montrer qu'aux Usa, le pronostic d'un cancer de l'œsophage n'est pas le même pour les Afro-américains et les blancs. Les premiers seraient deux fois moins nombreux que les seconds à bénéficier d'un traitement conforme. Dans le groupe des Afro-américains, un sur trois seulement a bénéficié d'une prise en charge médicale, soit deux fois moins que dans le reste de la population. La discrimination n'a vraiment pas disparu au grand pays de la démocratie !

États-Unis, torture admise

Les preuves s'accumulent. Les États-Unis cautionnent l'emploi de la torture. Des gardiens ont confirmé au *New York Times* que les détenus politiques étaient régulièrement déshabillés, enchaînés pendant des heures pieds et poings liés à un anneau fixé au sol, soumis à des températures glaciales, à des lumières aveuglantes, etc. Seul témoin, le Comité international de la Croix-Rouge a dénoncé ces pratiques dont le but serait de « produire du renseignement ». La Cia développerait un réseau mondial de détention ultra secret. Même le Comité international de la Croix-Rouge ignore tout du sort de ces détenus, ni où sont basées ces prisons. Les spéculations vont bon train, Afghanistan, aéroport de Bagdad, Pakistan, île britannique de Diego Garcia, désert de Jordanie... Tout aussi secrète, la pratique consistant à livrer des prisonniers à des pays connus pour utiliser la torture. De la sous-traitance, en quelque sorte.

Soldats-robots

L'armée américaine s'apprête à envoyer 18 « soldats-robots » en Irak à partir du mois de mars ou avril pour participer aux opérations terrestres : le Swords, Special Weapons Observation Reconnaissance Detection System. Ce sera le premier robot envoyé aux combats, avant un robot plus grand et plus perfectionné en cours de fabrication. Ce robot, qui ne tire que lorsqu'un humain qui le contrôle appuie sur un bouton, a une autonomie de 4 heures. Il est capable de tirer sur des « ennemis » sans s'exposer à une riposte de leur part (?) et il est plus précis que bon nombre de militaires humains. Charmant petit bonhomme !

Élections en Irak

Une vaste manipulation



Photo: DR

Les journalistes français l'ont claironné sur tous les tons : les élections en Irak ont été un succès. Elles auraient déplacé près de 60 % des inscrits, Chiites et Kurdes en majorité. Seuls les sunnites auraient refusé d'aller voter. Curieux comme un peuple qui résiste depuis deux ans à l'occupation de son pays accepterait de participer à une mascarade électorale organisée par la principale puissance occupante. On salue partout le « courage » des électeurs, qui auraient défié le « terrorisme ». On s'attarde moins sur les Irakiens de l'étranger. Avec 23 % de participants (à peine 10 % en France), ils sont manifestement passés à côté de l'« occasion historique » qui leur était donnée.

Des conditions électorales douteuses

Il est frappant que personne n'aborde les conditions d'organisation des élections. La commission électorale a été nommée par le gouvernement Allaoui sur l'opacité la plus complète, au prétexte que ses membres risquaient des attentats. Ses travaux ont été menés dans une telle discrétion que

Les élections en Irak sont-elles autre chose qu'une vaste manipulation destinée à l'opinion publique américaine et aux États hostiles à l'intervention américaine en Irak ?

personne ne sait ce qu'elle a réalisé. Les administrations ayant été pillées et incendiées au moment de l'invasion américaine, on aurait aimé savoir à partir de quels documents cette « commission » avait travaillé pour recenser les électeurs. Certainement pas les registres d'État civil.

Autre information passée sous silence, le chantage des autorisés d'occupation et de l'administration irakienne qui ont monnayé les tickets de rationnement contre la participation aux élections. Nos journalistes, si prompts à traquer les violations de la démocratie en Yougoslavie, en Ukraine ou en Biélorussie, perdent leur sens critique quand il s'agit des États-Unis : on peut faire toute confiance à un pays dont le Président a menti de manière éhontée à diverses reprises. Quant aux candidats, sous couvert des risques encourus, leur identité n'a été dévoilée que la veille du scrutin ! Il n'y a donc pas eu de campagne électorale. Les électeurs se sont déterminés à partir de spots télévisés, dans un pays où l'électricité fonctionne une heure par jour ...

Enfin, 20 observateurs internationaux se sont rendus en Irak pour contrôler la validité des opérations de vote ... contre 2 400 en Ukraine ! Les médias ont eu accès à cinq bureaux de vote en tout et pour tout, sur l'ensemble du

territoire irakien. Et les journalistes français se sont contentés, eux, de couvrir les élections à partir de la Jordanie...

60 % des électeurs auraient-ils voté ? L'affirmation paraît au moins sujette à caution. D'autant que le dépouillement a duré deux semaines, ce qui laisse le temps à toutes les manipulations. Comment, dans ces conditions, prendre ces « élections » au sérieux ? Mais surtout, comment penser qu'elles pourront mettre un terme à la situation de chaos que les États-Unis ont créé en occupant l'Irak ?

Opération de « communication » pour l'extérieur

Si les Américains avaient voulu rétablir le calme en Irak, ils auraient procédé autrement. Il leur suffisait d'annoncer le retrait de leurs forces. Or, Georges W. Bush et son administration ont l'intention de rester en Irak pour plusieurs années.

Ils doivent donc résoudre deux problèmes : donner des gages à l'opinion publique américaine, qui commence à douter du bien-fondé de l'opération Us, en faisant semblant de chercher une issue politique à l'occupation ; donner à cette occupation un sem-

blant de légalité pour justifier le maintien de forces d'occupation en Irak et entraîner à leurs côtés d'autres forces militaires, notamment à travers l'Otan. Même pour les pays hostiles à l'invasion de l'Irak, un gouvernement irakien issu des urnes aura une légitimité que n'avait jamais pu obtenir le gouvernement Allaoui. Or ce gouvernement aura besoin des forces américaines pour rester en place : il ne manquera pas de solliciter leur maintien.

Les élections en Irak ne sont donc qu'une vaste opération de « communication » en direction de l'extérieur.

Elles ne régleront rien. Au contraire, elles risquent de précipiter le démantèlement de l'Irak. Déjà, les Kurdes ont organisé, en parallèle, un vote d'« autodétermination ». La Turquie a vivement protesté auprès de l'allié américain, mais la partition du Kurdistan irakien existe dans les faits.

Quant aux « vainqueurs » des élections, ce sont des forces chiites parmi les plus rétrogrades. Les États-Unis les voient d'un œil bienveillant : elles pourraient accélérer la partition de l'Irak en (au moins) deux États à base confessionnelle – chiite et sunnite –, une situation dont Washington sortirait grand vainqueur. L'invasion de l'Irak avait pour objectif de remodeler la région pour laisser la voie libre aux appétits pétroliers et militaires étatsuniens. La division de l'Irak en plusieurs États, à l'exemple de la défunte Yougoslavie, en constitue une étape déterminante.

Reste la résistance irakienne, qui constitue le grain de sable dans la mécanique bien huilée conçue par les États-Unis. Pour l'Irak comme pour le reste du monde, il faut souhaiter qu'elle réussisse à empêcher la réalisation de la stratégie impérialiste américaine.

Caroline Andreani

La « pasionaria chilienne » a disparu

Au moment de boucler le journal, la rédaction du *Manifeste* apprend avec tristesse et émotion la mort de Gladys Marin, figure historique du parti communiste chilien et symbole de la lutte contre la dictature d'Augusto Pinochet. La « pasionaria chilienne » s'est éteinte à Santiago du Chili à la suite d'un cancer du cerveau, à l'âge de 63 ans, dans la nuit du 5 au 6 mars. Le gouvernement chilien a immédiatement décrété un deuil national de deux jours.

Militante communiste depuis la fin des années cinquante, elle était responsable de la jeunesse communiste chilienne au moment du coup d'État au Chili, le 11 septembre 1973. Gladys Marin, dont le mari a disparu sous la dictature, n'a cessé de voyager pour dénoncer les crimes de Pinochet. Elle était rentrée clandestinement au Chili en 1978 pour organiser la résistance. Elle a déposé la première plainte contre Pinochet en janvier 1998. Elle était Présidente du Pc chilien depuis 1994. *Le Manifeste* a demandé à notre camarade Paco Peña qui a bien connu cette femme courageuse et héroïque de nous écrire un papier pour le prochain numéro.

P. L.



Photo: Paco Peña

Culture

La chute... à suivre

Ce pourrait être un film noir. Un homme traqué, blotti dans un trou, comme un rat, avec ses derniers complices. Une tragédie respectant la triple unité : les treize derniers jours de sa vie, les quelques mètres carrés de son trou, l'attente de sa mort. Sous le martèlement obsédant des assiégeants, ses derniers complices l'abandonnent un à un. L'homme se

La Chute le film de Oliver Hirschbiegel est sorti le 5 janvier dernier. Dans le bunker assiégé, le film raconte les dernières heures d'Hitler entre sa secrétaire et sa maîtresse ainsi que quelques fidèles. Un film qui fait beaucoup parler de lui, qu'on aime ou qu'on déteste.

le bunker, fait vaciller l'éclairage. L'homme est Hitler.

Le cercle des courtisans

Certains se sont indignés que le film présente ce « monstre » de Hitler comme un homme. Quel sens mystique, religieux donnent-ils donc au mot *homme* ? Pour moi, je m'en tiens à la définition de l'encyclopédie que j'ai sous les yeux : *Homme, mammifère, bipède, biman, capable d'industrie et doué de la parole.*

Un tigre n'est pas « monstrueux » parce qu'il déchiquète, dévore un homme ; il est seulement carnivore et dangereux. Hitler est « monstrueux » justement

parce qu'il est un homme exterminant d'autres hommes. C'est une vérité à entendre sans œillères nationalistes. Certains chefs militaires français de la guerre d'Algérie étaient des monstres justement parce qu'ils étaient des hommes qui faisaient torturer d'autres hommes.

Hitler n'a pas toujours été seul. Dès les années vingt, des dirigeants de l'économie allemande le considéraient non seulement comme un homme mais comme un partenaire précieux (pour lutter contre le communisme). Hugenberg, magnat de la presse, finance sa propagande. Le baron Thyssen, sidérurgiste, se félicite : « *Mon argent a fait Hitler* ». Alfred Krupp est membre du parti nazi, membre d'honneur de la SS. Au début des années quarante, Hitler



Photo : DR

règne sur un territoire s'étendant du cercle polaire arctique au Sahara, du Finistère au Caucase. Des hommes d'État (Pétain en France) lui offrent leurs services pour administrer les pays occupés. Dans ces pays, des entreprises (notamment Rhône-Poulenc, Kuhlmann et Crédit Lyonnais en France) créent des sociétés mixtes avec des entreprises allemandes travaillant pour la Wehrmacht. Prémonitoire, ardent, dirigeant l'une de ces sociétés, exprime l'espoir que les plans allemands seraient assez vastes pour décider la suppression des frontières douanières et créer une monnaie unique pour l'Europe (allemande à l'époque). Après Stalingrad, le cercle des courtisans s'effiloche à mesure que se réduit la « tache brune ». En ce printemps 1945, alors que cette tache ne couvre plus que quelques quartiers berlinois autour du bunker, au moins Hitler peut-il compter sur l'indéfectible soutien du dernier carré. Illusion ! Au fond du trou, les rats se battent entre eux.

pour quelques jours, quelques heures peut-être à vivre. Tout est permis. C'est l'apothéose de la grande fête noire nazie qui a fait cinquante millions de morts. Dût-il le peuple allemand en périr.

« *Si la guerre est perdue, déclare Hitler, peu importe que le peuple périsse. Je ne verserai même pas une larme.* » Un autre dignitaire allemand travaillant pour la Wehrmacht, exprime l'espoir que les plans allemands seraient assez vastes pour décider la suppression des frontières douanières et créer une monnaie unique pour l'Europe (allemande à l'époque). Après Stalingrad, le cercle des courtisans s'effiloche à mesure que se réduit la « tache brune ». En ce printemps 1945, alors que cette tache ne couvre plus que quelques quartiers berlinois autour du bunker, au moins Hitler peut-il compter sur l'indéfectible soutien du dernier carré. Illusion ! Au fond du trou, les rats se battent entre eux.

Est-ce pour éviter d'avoir à se poser des questions gênantes que certains se demandent « *jusqu'où peut aller la fiction ?* » Sans hésitation, je répondrai « *partout et jusqu'au bout* ». Pourquoi la fiction serait-elle confinée aux escapades péno-vaginales ? La fiction écrite ou filmée permet d'aller plus loin que l'enquête ou le documentaire. Elle lance des pistes, jouant le même rôle que l'hypothèse en science. *La Chute* est un film nécessaire. Il fait penser. Notamment à ne pas confondre chute et fin. La mort de Hitler ne signifie pas la fin des violences, de la répression. Sous d'autres formes ou les mêmes. Je verrais bien le film se terminer par un carton À SUIVRE....

René Ballet



Photo : DR

retrouve de plus en plus seul. La caméra s'approche, traquant ses tics, sa main qui tremble, ses délires. Mais le trou est un bunker souterrain ; le martèlement des assiégeants, le pilonnage de l'artillerie soviétique qui ébranle

LOUSTE AUX HOSTAGES

Le linguiste américain Georges Lakoff explique qu'en politique, les gens, en général, ne se comportent ni selon la raison ni selon leurs intérêts ; ce que savent en effet tous les militants. Analysant l'opinion américaine, il montre que celle-ci est structurée par ce qu'il appelle des « frames », c'est-à-dire des « cadres », dans lesquels chacun se retrouve, selon qu'il est démocrate ou républicain, cadres qui s'expriment à travers certains mots ou certaines métaphores qui sous-tendent le discours politique et que soutiennent les démocrates restent enfermés dans les « cadres » des républicains. Le philosophe et psychanalyste français Jacques Lacan disait déjà, selon une formule connue, que l'inconscient est structuré comme un langage. On pourrait en déduire que cette sorte d'inconscient collectif qu'est l'idéologie est lui aussi structuré comme un langage. D'où il découle qu'il faut faire attention aux mots. Les mots ne sont guère innocents. Et ce n'est pas sans danger (pour eux-mêmes et pour le combat qu'ils sont censés mener) quand les gens de gauche, les communistes par exemple, reprennent sans y prendre garde les mots et les images de l'adversaire.

Si un peu de théorie montre le bout de l'oreille dans ce préambule, c'est

pour définir quel sera, en grande partie, la raison d'être de cette chronique consacrée aux mots. Notre vie politique et syndicale nous donne en effet tous les jours des exemples d'un

usage discutable du langage.

Ainsi, au lendemain du débat au Ccn de la Cgt sur le référendum ai-je entendu une dirigeante nationale de ce syndicat (camarade pour laquelle j'ai, par ailleurs, de l'estime) déclarer que « la Cgt ne voulait pas être l'otage des partis politiques ». Le mot m'a fait sursauter. D'ordinaire, il est utilisé par les journalistes au service des patrons pour dénigrer les mouvements de grève dans les services publics.

Otage vient du vieux français « *hostage* », qui signifie logis, demeure. Un otage est un « *hoste* » que l'on va prendre dans sa maison, afin qu'il serve de gage ou de caution pour obtenir ce que l'on veut. Ce mot fait partie de tout un vocabulaire qui vise à criminaliser l'action syndicale, stigmatiser la contre-violence que les exploités sont contraints d'utiliser pour se défendre de la violence qui vient d'en haut. Vieil antienne de l'idéologie dominante, ce mot fait aujourd'hui partie d'un arsenal qui assimile la lutte des classes à une activité criminelle et terroriste. Dire qu'en prenant une position politique, ce grand syndicat serait l'otage d'un parti politique, outre que cela revient à dire que ce syndicat n'est pas libre de ses mouvements, c'est une façon de dire que les partis politiques sont des bandits de grand chemin, et la politique (révolutionnaire) une activité délinquante... En matière d'otage, il faut faire attention à ne pas oublier où on habite...

Francis Combes

LES MOTS PAR L'OREILLE

Le Manifeste

Journal communiste



**VOUS
VOULEZ
RÉAGIR**

sur
Le Manifeste

ou
l'un de ses articles,
écrivez-nous :

Le Manifeste
21, rue de Navarin
75009 Paris

ou
le-manifeste@noos.fr

Ils ont écrit !

Trop compliqué

Étant abonné au *Manifeste* depuis le début, je me permets de vous faire quelques brèves remarques. Ce journal a pour vocation de donner un « éclairage communiste » du monde à ses lecteurs (la formulation n'est pas heureuse, je ne crois pas qu'il y ait une réalité communiste ou capitaliste) et pour cela n'hésite pas à publier des textes « théoriques » de différents chercheurs se réclamant du marxisme. Dans votre dernier numéro, on peut par exemple lire un article de Michel Clouscard. Je crois que ce thème est important et j'apprécie que votre journal commence enfin à interroger le mode de vie (imposé par le système) plutôt que simplement le niveau de vie. Le problème (et c'est souvent le cas dans vos articles théoriques) c'est que le texte est illisible. L'éducation populaire nécessite de faire un effort en direction du public auquel on s'adresse en particulier si on a vocation à viser les classes populaires (et mêmes d'ailleurs les classes moyennes). Je suis très irrité de cela car de plus en plus le langage des « intellectuels » me semble éloigné du langage compréhensible. Je ne crois pas que la « complexité » du monde en soit la seule cause. Il y a aussi inconsciemment chez les « intellectuels » un certain snobisme et un amour de la rhétorique qui les forcent à rendre souvent des lieux communs très obscurs. L'inflation sémantique, la tendance à l'hypercorrection grammaticale ou à l'utilisation non justifiée de locutions latines, de néologismes ou de mots dont le sens n'est compris que par une poignée d'initiés peuvent masquer de la suffisance voire de la vacuité intellectuelle. Par ailleurs, ce genre d'essai doit légitimement être perçu comme méprisant par des lecteurs qui n'ont pas eu la chance de faire des études très lettrées.

Il serait bien que *Le Manifeste* réhabilite des penseurs comme Orwell, Marcuse, Lasch, tous ces marxistes (sauf Orwell) tombés en disgrâce pour avoir vu les dangers de nos sociétés productivistes et fétichistes, ce que d'ailleurs semble (mais je n'ai pas tout compris) reprendre en partie M. Clouscard.

et aux traitements gratuits.
- Coopération avec le Venezuela : 7 350 malades graves ont été opérés gratuitement à Cuba, en quatre ans.
- 23 413 médecins et infirmiers bénévoles travaillent dans 66 pays du tiers-monde.
- L'École latino-américaine de sciences médicales compte 8 847 élèves de 19 pays d'Amérique latine, de 4 pays d'Afrique (les plus pauvres), et « 60 élèves des bidonvilles des Usa ! ».
- Après la restauration et modernisation des écoles, c'est le tour des polycliniques et des hôpitaux.
- 2005 est « l'année de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques », Alba.
Ces quelques résultats de Cuba, petit pays du tiers-monde bloqué par les Usa, mais en dehors des contraintes du Fmi., de la Bm.et de l'Omc., nous prouvent une fois de plus que le néolibéralisme n'est pas l'avenir de la planète !
Cet article est à l'intention des amis peu ou mal informés, comme la camarade Nicole Borvo, auxquels je recommande de puiser à la source de Maïté Pinerol plutôt qu'à celle de Robert Ménard : la première leur donnera de l'eau claire, et la seconde du « jus de billets verts ! »

Pierre Dupuy,
vétérinaire du Pcf,
militant actif de la solidarité avec
l'Amérique Latine depuis 38 ans.

Fabien Tell
Marseille

Pour rompre le blocus

Avant de repartir à Cuba avec un onzième groupe « d'études et de solidarité » que j'accompagne, voici des bonnes nouvelles de l'année 2004 que les « grands médias » ont oublié de vous transmettre...
Auparavant, il faut dire que 2005 prend un bon départ, car le budget de cette année consacre 68 % à l'éducation, la santé, la sécurité sociale (... qui n'a pas de trou !), le

sport et la culture, la science et la technologie.

Ce n'est pas la première année que le gouvernement consacre un tel budget en faveur de la vie sociale: la preuve en est que 2004 a été une année de réussites remarquables, malgré un blocus de 45 ans qui est un véritable génocide, et cinq ouragans qui ont ravagé l'île.

- Santé: l'Oms. publie les chiffres officiels du taux de mortalité infantile qui est tombé à 5,8. Cuba se place en deuxième position dans les Amériques, après le Canada (5), et bien avant le Goliath de la planète qui est toujours à « 7 ».

- La croissance a été de 5 % du Pib.
- Les pensions augmentées de 7 %.
- Découverte d'un vaccin contre le cancer du poumon
- Sida: 0,05 à Cuba, déclare Onusida, grâce aux antiviraux produits à Cuba,

Le Manifeste recherche :

Des photos libres de droits sur tous les sujets et surtout sur les pays (vous avez bien des photos prises en vacances à Cuba, à Launat, en Corse, en Chine, en Bretagne, sur Mars...).

Des jeunes créateurs ayant une démarche en lien direct avec une pensée communiste pour proposer des reportages.

Retrouvez **Le Manifeste** sur internet
<http://le.manifeste.free.fr>

- **Abonnement pour 11 numéros : 20 €**
- **Abonnement - Souscription : 50 €**

Le Manifeste,

journal communiste
Numéro de commission paritaire : 0309 P 11455

Tirage à 3000 exemplaires
21, rue de Navarin 75009 Paris

Courriel : le-manifeste@noos.fr

Fondateurs : Francis Combes, André Gerin, Freddy Huck

Directeur de publication : Joseph D'Angelo

Gérante et secrétaire de rédaction : Caroline Andréani

Rédactrice en chef : Patricia Latour

Maquette et conception artistique : Patrice Morel

Dessinateur : Frédo Coyère

Imprimé par les Nouvelles Imprimeries Havaux, 37 c. rue A. Levlève, 1400 Nivelles (Belgique)



Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél. :

Courriel : Je verse : €

Abonnement à 20 E

Souscripteur à 50 E

Correspondant

Dépôt : exemplaires



Chèques à adresser, à l'ordre du **Manifeste**
21, rue de Navarin 75009 Paris